



DREAL de Bourgogne - Franche-Comté

SITE CLASSE de la BUTTE de MONTENOISON *DIAGNOSTIC de PÉRIMÈTRE & PLAN de GESTION*



Etude réalisée par
Yolande GUYOTON, Ingénieur Paysagiste
Tant qu'il y aura des rues en herbe
6 rue Anne Frank - 39000 Lons le Saunier

1. Périmètre de site classé

L'étude a pour double objectif de vérifier la pertinence du périmètre de classement du site, au regard des critères de l'article L 341-1 du Code de l'Environnement, et le cas échéant, de proposer une modification de ce périmètre, puis d'établir un état des lieux et un diagnostic du patrimoine arboré ayant un intérêt majeur dans le fondement du classement du site ainsi que les mesures de gestion attendues pour la préservation des aménités des lieux.

2. Diagnostic et Plan de Gestion



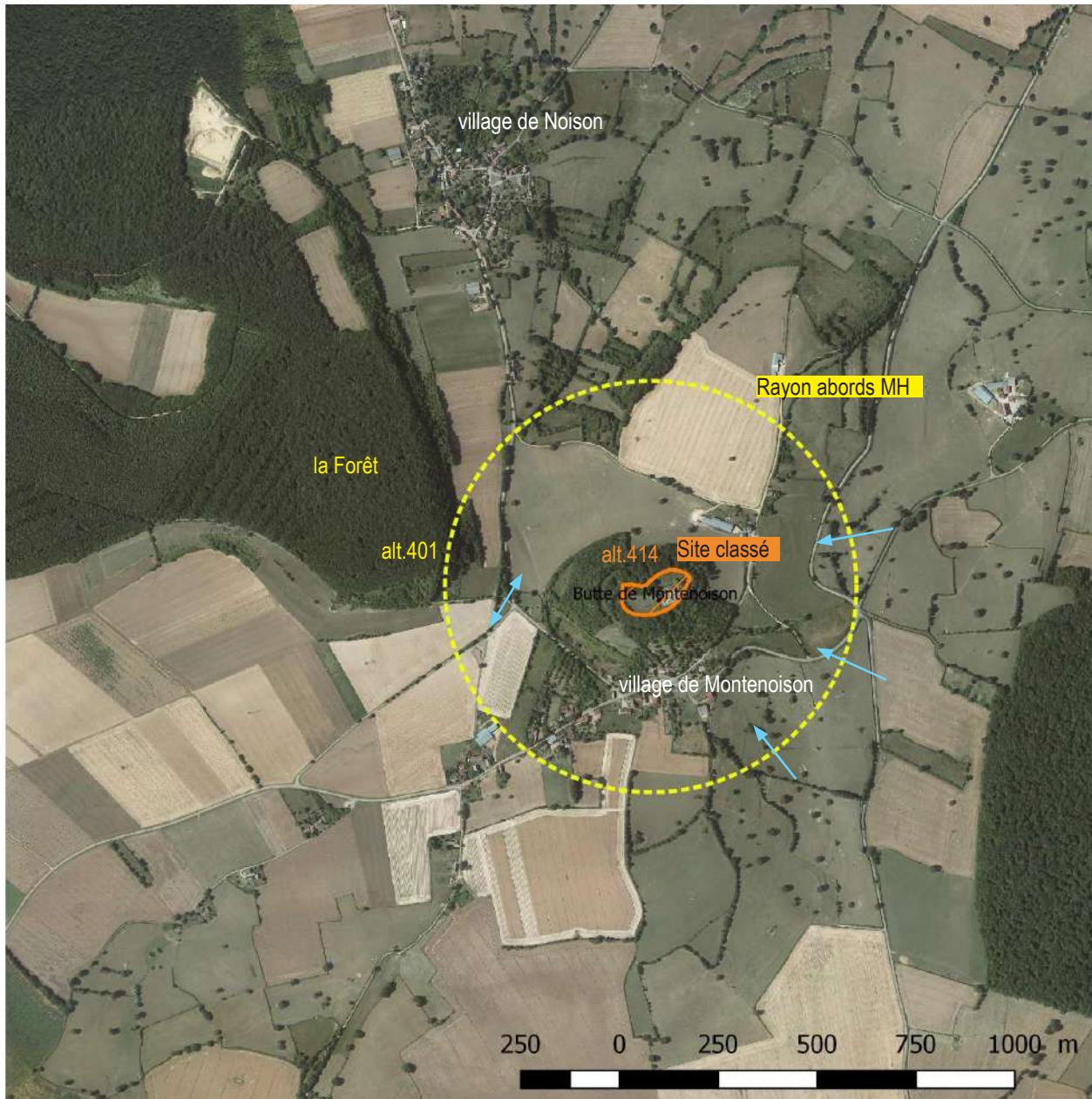
Article L341-1- Code de l'Environnement

Il est établi dans chaque département une liste des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

1. BUTTE de MONTENOISON

PÉRIMÈTRE du SITE CLASSÉ





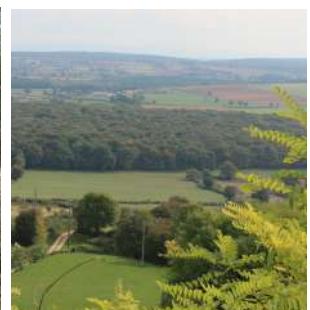
PAYSAGE

Le site est protégé au titre du classement de site depuis le 31 mai 1937 pour la partie sommitale de la Butte de Montenoison.

MONUMENT ET SES ABORDS

Est également protégée la ruine du château, au titre de l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (12 Octobre 1929), ainsi que les abords dans un rayon de 500 m.

Ce rayon intègre la butte, partie de la côte stratégique, à l'Est, pour majeure partie le village de Montenoison, ainsi que le passage, à l'Ouest entre la Butte (alt 414) et la pointe de la Forêt (alt.401).



Les fondements du classement

A la date du classement du site de la Butte de Montenoison, le critère unique justifiant d'une protection était celui d'un paysage remarquable et pittoresque.

Afin de confirmer ou compléter l'approche du périmètre du classement, il convient de se rapprocher des fondamentaux actuels de classement des paysages et mettre en perspective ce qui est observable pour la Butte de Montenoison.

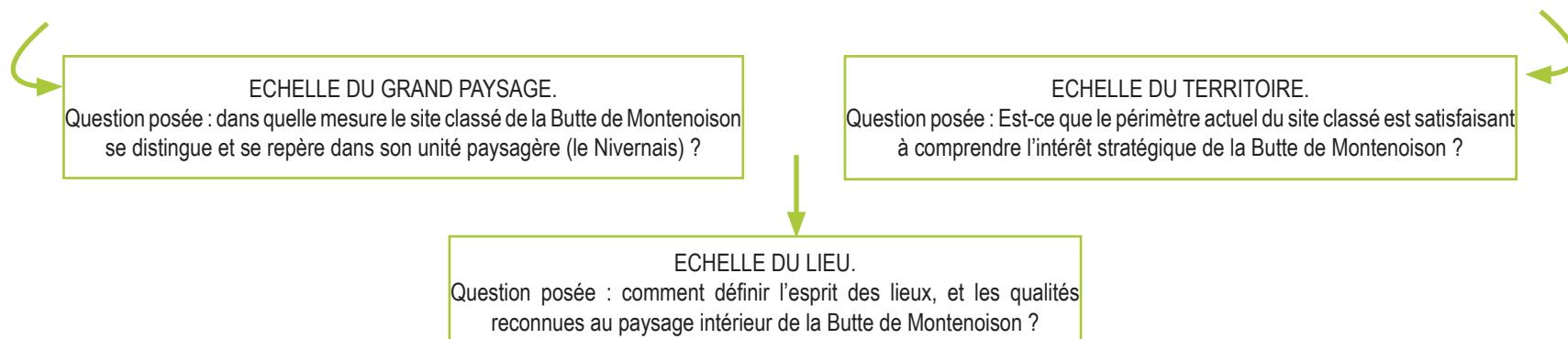
>>> Mettre en évidence des manques, des insuffisances, des menaces ou pressions, mais également des opportunités et atouts qui mériteraient d'être exploités.

Paysage vice-versa

Comme pour l'ensemble des sites en situation de promontoire, le paysage s'apprécie à diverses échelles et sous différentes perspectives.

La Butte de Montenoison est proposée à l'analyse suivante pour le critère «pittoresque» :

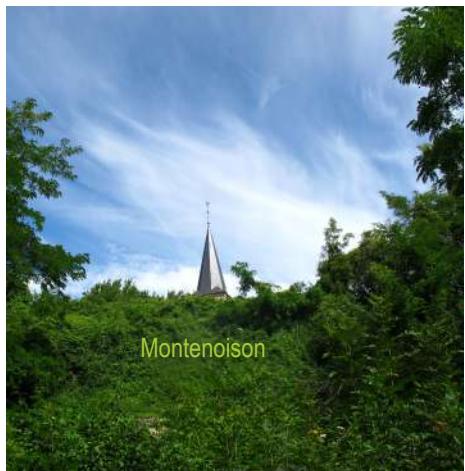
- Echelle Grand Paysage : repère, paysage panoramique, emblème
- Echelle du Territoire : paysage stratégique.
- Echelle du Lieu : paysage intérieur, sens.





Séquence

En parcourant le Nivernais, nombre d'éminences du relief interpellent, interrogent. Certaines se distinguent. D'autres moins. La Butte de Montenoison appartient à ces buttes-témoins, relief opportun dans ces temps les détours du réseau de routes et chemins, les jeux de perspectives trompant l'appréciation des distances, maintes fois, la butte disparaît au regard. A l'approche du village de Noison, le but semble presque atteint. sur la table sommitale, tout juste, au-dessus des versants boisés et de la végétation. Une flèche argentée. Une certitude de reconnaître la Butte de Montenoison.



Les buttes-témoins constituent un véritable patrimoine, paysager, géographique mais également historique. Emblématiques d'une histoire et d'une situation stratégique, elles ne risquent pas de disparaître. Les occupations et renaissances sont successives au cours des siècles, avec récurrence. Mais un danger est certain, au temps présent. Celui de la BANALISATION et de l'ABSENCE, si ce n'est géographique, tout au moins PAYSAGÈRE. Un point repère se caractérise par sa permanence et par cette certitude d'être reconnu, instantanément, d'être décrit et retrouvé. La menace identifiée : la banalisation, très dommageable pour un site classé. La butte-repère est gommée progressivement par le développement de la végétation. La butte de Montenoison se distingue encore à la marge par l'extrémité pointue du clocher.



où le paysage était l'affaire des stratégies. Enfin, la Butte de Montenoison se détache à l'horizon. Elle se reconnaît par son relief accessoire, celui de la Forêt commençant le plateau, à une altitude voisine. Ensuite, Mais c'est sans compter sur le bocage et surtout les chênes séculaires qui occupent les plans intermédiaires de la plus belle des manières. La Butte de Montenoison disparaît, puis reparait. La Chapelle se détache



LA BUTTE de MONTENOISON dans son PAYSAGE

A LA France – SITES et MONUMENTS – MORVAN, Nièvre, Yonne. (1905)

« Outre le service de défense, les tours étaient encore affectées au guet et aux gardes, comme les *stationes agrariae* citées par Ammien. Leur élévation permettait de dominer la campagne et d'y découvrir ces marches furtives, particulières aux barbares, dont l'histoire de la décadence offre tant d'exemples ».

(...)

« Ces postes d'observation étaient multipliés à l'infini sur les frontières ».

(...)

« En retrouvant aujourd’hui ces tours distribuées à des intervalles presque égaux; en constatant leur similitude avec les bas-reliefs de la colonne Trajane qui représentent des télégraphes, on ne peut douter qu'à leur destination de retranchement elles n'aient réuni celle de transmettre les signaux de feu entre les grands camps. Une ligne ininterrompue de ces tours part du Beuvray et se dirige par la Vieille-Montagne vers le cours de l'Aron jusqu'à Decize par Cercy-la-Tour, dont le nom fait foi. La plaine d'Autun en offre une autre semblable qui longe la chaîne des montagnes au nordouest, entre les camps de la vallée d'Arroux, au-dessus et au-dessous de la ville. Elle commence au coude-de l'Arroux, sur la rive droite entré le Mont-Dru et La Perrière, et, franchissant le bassin d'Autun, sur les points culminants de la plaine, va aboutir à la vallée de Barnay, en face du camp de la montagne de Bar, sans quaucune des tours qui en font partie se perde jamais de vue l'une l'autre. Le souvenir de leurs fanaux s'est conservé presque partout, soit dans leur nom, soit dans la tradition populaire. Le nom de Montigny, *Mons ignis*, *Mons ignitus*, est resté à plusieurs localités où les buttes se rencontrent. La même destination est rappelée dans les récits villageois, en particulier sur les pics fortifiés voisins du Beuvray.

A une époque reculée, dit la Légende, les châteaux de Dône et de Thouleur étaient habités par deux frères. Ils se transmettaient chaque soir un adieu en présentant à une ouverture de leur demeure un flambeau allumé. Cette tradition a passé d'un camp à l'autre.

De Thouleur à La Vieille-Montagne, le flambeau allumé continue sa marche. On la suit, à travers les buttes, jusqu'à **Montenoison** et Montsabbo où des traces de castramétation romaine sont encore parfaitement visibles. »



Montenoison : un repaire d'aigle, et lien de parenté paysagère et sensible avec d'autres monts et éminences.

ALA France - SITES et MONUMENTS - MORVAN. Nièvre. Yonne. (1905)

« Soit près de la bordure occidentale du Morvan, soit dans le liais qui s'est cimenté au couchant du « Mont Noir », soit à la ligne de contact de l'un et de l'autre, il est des collines culminantes, libres tout autour, et des bourgs « *nids d'aigle* » à supposer qu'on puisse magnifier ainsi de petites villes sur de hauts raidillons alors qu'on n'appelle pas autrement les repaires royaux, seigneuriaux, monastiques bâtis jadis, à décuple vertige, sur de si terribles pitons que les diablotins seuls, dit la légende, purent y porter la pierre au Diable qui en fut l'architecte. De ces bourgades, Metz-le-Comte, Lormes, Saint-Pierre-du-Mont, Montenoison, Crux-la-Ville, Saint-Saulge, de ces « *beau-voirs* », en même temps que « *toulvents* » et « *heurlebises* », on compare commodément les deux natures du Nivernais. »

LE MONDE GALLO-ROMAIN. Le Roi des cent rois. Chute des Gaules. Chute de César.

Par M. Arthur Ponroy (1873)

« « Le plateau de grès qui domine le village de Saint-Révérier.

« « Le plateau de gres qui domine le village de Saint-Rémy-en-Bouzemont. Ce plateau est gergovien ; il est conformé, sur de moindres proportions, comme le plateau de la Gergoviearverne. Il est dans une situation à peu près analogue, avec Montenoison qui le domine, les étangs de Champallement qui l'avoisinent, et la magnifique plaine à blé qui s'étend à ses pieds, bornée d'un côté par le Morvan, de l'autre côté par le cours de l'Yonne. Là fut la Gergovie des Boës, sur la rive droite de la Loire, juste au milieu de la cité des Boës, Boïa, et des peuples nommés par Peutinger Cambiovicences, vicenses campi Boiorum, les voisins du champ des Boës. » »

LE MORVAN : TOPOGRAPHIE.- AGRICULTURE. MOEURS DES HABITANTS - ÉTAT ANCIEN - ÉTAT ACTUEL. Par M. DUPIN (1853)

« « La tournée, partie de Corbigny (avec M. Rabier, juge de paix de cette ville, chef-lieu de la commune de Gacogne), commença par Saint-Révérien, et par une exploration détaillée de la ville gallo-romaine dont le cirque et les autres ruines très-saillantes ont fourni un grand nombre de médailles, de statuettes dont plusieurs sont d'un style parfait, de nombreux fragments de poteries colorées, des ustensiles en fer, précieux débris recueillis avec soin par M. Mélines, de Saint-Révérien, qui en a fait un petit musée domestique.

Ces ruines sont au milieu de la forêt de Champallement, dépendante de l'ancien duché de Nivernais. Le digne héritier de cette noble maison, M. le général duc de Mortemart, a concouru de tout son pouvoir à faciliter les recherches. On pénètre au centre des ruines par une voie romaine qui les traverse en entier, et dont la direction va se perdre dans une plaine aujourd'hui couverte par un vaste étang que domine le pic de Montenoison ».

1

« C'est aux portes de Saint-Révérien qu'on trouve les ruines de cette ville gallo-romaine, revendiquée par quelques-uns de nos archéologues comme l'ancienne capitale de la valeureuse colonie des Boïens, que César cantonna aux extrémités du pays des Éduens (dont le Nivernais faisait alors partie), afin de contenir ceux du Berry dans leurs limites. Retournez en effet quelques pas en arrière de Saint-Révérien, sur le sommet de la colline ; une voie romaine, plus solide encore après dix-huit siècles que nos routes modernes, mène jusqu'à l'entrée d'une forêt où elle vous introduit. Arrivés dans ce lieu de silence et de mystérieux ombrage la route disparaît sous vos pas, et vous laisse au milieu des vestiges de l'antique cité, surmontés

ça et là par de vieux chênes qu'à leur aspect vénérable on croirait contemporains des derniers druides. Là fut un temple, on a retrouvé son autel et ses dieux. Ici était un cirque, dont l'enceinte est encore exactement marquée.

Plus loin, sur un monticule isolé, sont les débris d'un édifice qu'on suppose avoir été une habitation éminente, un lieu de commandement ; en face est un vaste étang, formé par des sources qui arroisaient les jardins de la ville et fournissaient de l'eau à ses habitants. Au delà, la vue s'arrête sur le sommet imposant de Montenoison et sur le vieux donjon de Champaillement »

(...) « Les chemins étaient, pour ainsi dire, impraticables, c'est avec la plus grande peine qu'on se rendait aux foires si importantes de Champaillement, de Montenoison et de Saint-Révérieren »

1

« La Nièvre offre des sites bien plus remarquables encore! et j'ai le regret de n'avoir pu, pendant le temps, hélas ! trop court que vous avez passé parmi nous, vous conduire aux cascades de Gouloux, au mont Beuvray, au delà des sources de l'Yonne, et dans la riche vallée à laquelle cette rivière a donné son nom. Château-Chinon, la montagne Saint-Honoré, non loin de laquelle sont les ruines d'un grand établissement thermal fondé par les Romains; le pic de Montenoison, l'esplanade où fut jadis le château de Crux, vous auraient offert des points de vue dont la richesse et l'étendue sont comparables à ceux qu'on va chercher bien loin, jusque de l'autre côté du Rhin!... »

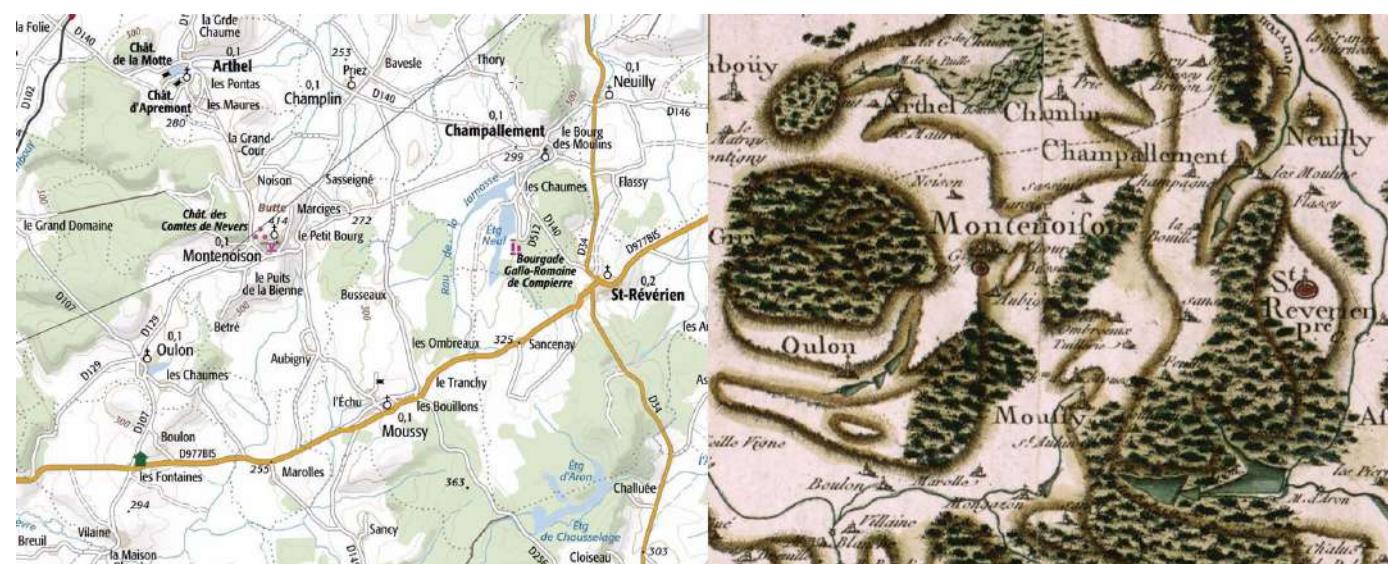
Investigations historiques



Une relation particulière entre Montenoison et Saint-Révérier

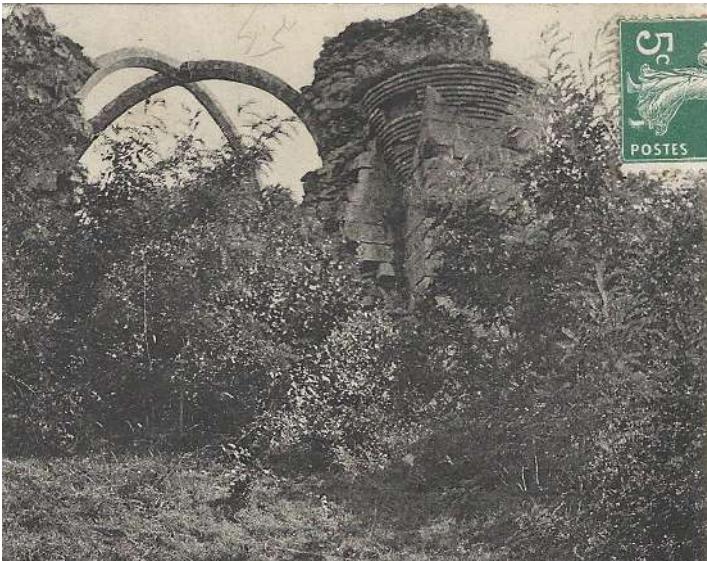
- Un vis-à-vis signifiant : paysage géographique
 - Réseau de voies romaines : paysage géographique
 - Lieux majeurs, foires

Montenoison est identifié comme un lieu remarquable





MONTENOISON – Vieux Château 1097
Monument : Les Cordons



Butte de Montenoison || 11/2017 || Tant qu'il y aura des rues en herbe

MÉMOIRES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE, pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire, à la géographie et à la statistique, du département de la Nièvre, et des petites contrées qui en dépendent; (1827)

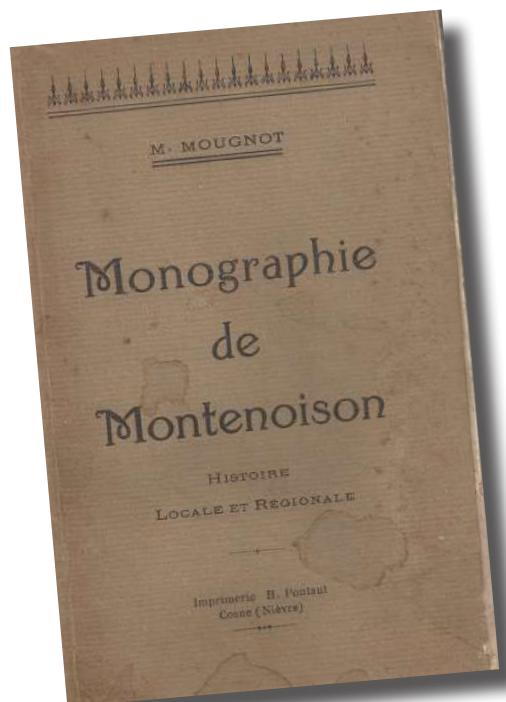
« Montenoison (*Mons Onisius vel Noxius*), bourg du canton de Prémery, dont la population est évaluée à sept cent six habitants , parmi lesquels je ne sais si on compte ceux du hameau de Noison, placé dans le bas de la montagne, du côté du nord, tandis que le bourg est établi sur la pente méridionale de cette montagne, et porte le nom de Montenoison.

Il en est parlé sous le nom de *Mons Onisius*, dans la fondation du monastère de Bourras, vers l'an 1179, faite par Hugues Tily, seigneur de Champlemy, et par Adelaïde, ou Alix de Montenoison, sa femme.

D'autres auteurs le nomment Mons-Noxius , parce que cette montagne , l'une des plus hautes du Nivernais, était dominée par un château très fort et de difficile accès, ce qui rendait ceux qui le possédaient méchants, querelleurs et orgueilleux. J'aime mieux croire qu'il a pris naturellement son nom du hameau de Noison, qui est au bas de cette montagne et qui est fort ancien, quoique moins bien situé que le bourg de Montenoison.

Mahaut de Courtenay, comtesse de Nevers, femme d'Hervé de Donzy, se plaint beaucoup sur des lieux élevés, reconstruit le château de Montenoison dans le treizième siècle. Cette forteresse , qui est terrassée dans l'intérieur et entourée à l'extérieur de deux fossés concentriques, domine sur toute la riche contrée du val de Montenoison , dont les principales communes sont Nolay, Lurcy, Ligny, Champallement, Saint-Révérien, Saint-Benin des Bois, Saint-Franchis, Crux, Oulon, Arthel , Prémery, Treigny, Chamlin, Neuilly, Arzembouy, Corvol d'Ambernard et Authiou. Par ce détail, on comprend aisément que Montenoison était une des grandes châtellenies du duché de Nevers. Ce château, si fort autrefois et qui a coûté tant de dépense à la comtesse Mahaut, ayant été mal entretenu par ses successeurs, est maintenant ruiné : cependant on y remarque encore des souterrains, dont les voûtes offrent une belle construction, ce qui donne une grande idée de la richesse de ses anciens maîtres. L'église paroissiale reste seule au milieu du plateau de cette montagne, sert aux habitants du voisinage pour le culte catholique, quand il y a un desservant. L'illustre Cassini a fait usage de sa position élevée comme d'un point nécessaire pour la triangulation de la carte de cette partie de la France ». (...)

« Le sol de Montenoison est argilo-calcaire, fertile en bons grains et en pâtures excellents. Les bois qu'il produit s'exploitent concurremment pour le chauffage de la capitale et l'usage des forges voisines de cette paroisse. On assure que celle montagne, qui est une des plus élevées de la Nièvre et se voit de fort loin, n'est pourtant qu'à deux cent soixante-trois toises au-dessus du niveau de la mer, ce qui, à mon avis, n'offre pas une grande élévation ».



<p>148 MONOGRAPHIE DE MONTENOISON</p> <p>Le dernier seigneur de Montenoison</p> <p>Qu'était-il advenu du dernier seigneur de Montenoison le duc de Nivernais Mazarini Mancini, ancien ambassadeur, ministre d'Etat, membre de l'Académie française et par-dessus tout honnête homme et homme d'esprit appartenant à la minorité libérée de la noblesse française qui consentait aux réformes et les provoquait même pour éviter une révolution ?</p> <p>Il était arrêté le 13 septembre 1793, il avait alors près de 80 ans et enfermé dans la prison de Carnes. Le 27 septembre 1793, Chauvelot proposa à la commune de Paris de le faire condamner à garder la prison jusqu'à ce qu'il « ait restitué à la veuve et à l'orphelin toutes ses concessions ».</p> <p>Le duc fut libéré au mois d'août 1794. « En rentrant dans son hôtel, il le trouvait dévasté et n'avait plus ni un meuble ni un habit. Il n'était plus monseigneur le duc de Nivernais, simplement le citoyen Mancini, ayant perdu 300 000 livres de rentes, son beau château ducal de Nevers, ses forêts d'Entrains et de Donzy, heureux d'avoir conservé sa tête. Il lui restait de l'esprit pour se consoler de sa grandeur passée en faisant des chansons.</p> <p>J'ai vu de près la guillotine Mon sort avait méchante mine Et j'en avais quelque souci Ah ! povero Mancini !</p> <p>J'ai perdu ma fortune entière On, s'il m'en reste, ce n'est guère; Je suis mal mis et mal nourri, Ah ! povero Mancini !</p> <p>J'e touche à la décrépitude C'est une triste certitude Qu'il faut bientôt partir d'ici Ah ! povero Mancini !</p> <p>(Labot.)</p>	<p>MONOGRAPHIE DE MONTENOISON 149</p> <p>Le duc de Nivernais n'émit pas et mourut à Paris le 20 Février 1798, à l'âge de 82 ans. Il n'habita jamais son château.</p> <p>Après sa mort, on publia deux volumes d'œuvres posthumes où se lit notamment le billet qu'il dicta six heures avant de mourir, pour dissuader son médecin Caillé d'appeler des confères en consultation.</p> <p>Hippocrate ne viendrait pas, Et peut-être dame Nature A déjà décidé mon cas. Ah du moins sans changer d'allure Je veux mourir entre vos bras.</p> <p>Dans tous ces écrits du gentilhomme, proste et vers, il ne se rencontre ni une ligne, ni un mot qui puisse donner à penser que les exécès de 1793 avaient ébranlé la foi de M. le duc de Nivernais dans les bons et solides principes de 1789.</p> <p>(Labot.)</p>
---	---

Prémery, le 30 Septembre 1921,
G. MOUGNOT,
Instituteur en retraite D. A.

Monographie de Montenoison. M. MOUGNOT, 1921

Extraits

«D'après Jean TEXTOR, la Montagne de Montenoison aurait été couronnée par une enceinte de cinquante tours renfermant un temple dédié à César. Cela ne paraît pas trop invraisemblable si l'on songe que les habitations de la villa gallo-romaine de Saint Révérier, (que certains archéologues croient être l'antique Gerovia Boiorum, comme d'autres, une ville nommée Boia) étaient orientées de manière à avoir vue sur le tertre de **Montenoison**.

L'occupation de Montenoison par les Romains est indiscutable, les pièces de monnaie, les tuiles à rebord, les innombrables débris de tuiles vernissées et de construction, ainsi que les traces de castramétation en sont des traces indéniables. De plus les deux voies romaines passant à son pied témoignent de l'importance que nos vainqueurs attachaient à notre sommet.

(...)

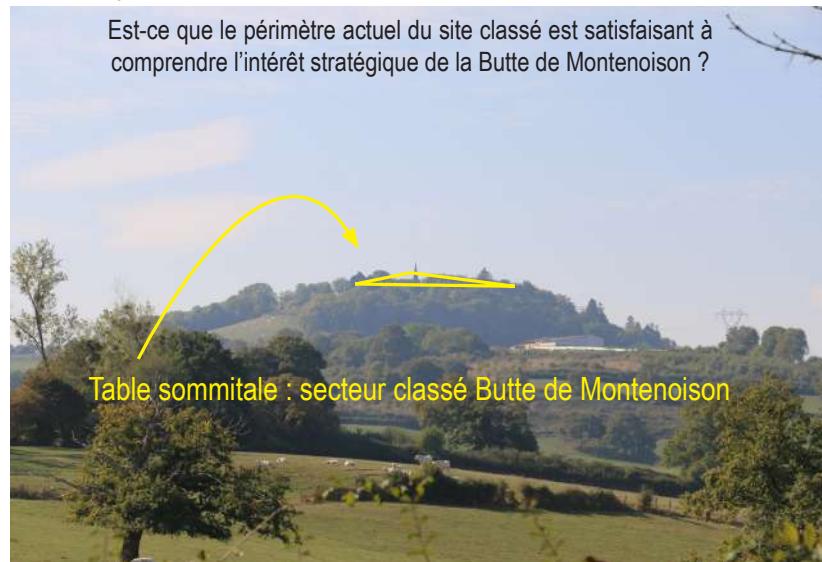
Aujourd'hui, il ne reste plus au sommet de la montagne que l'église et des débris des anciennes murailles de la ville et du château-fort qui tous les ans reçoivent de très nombreuses visites d'amateurs de pittoresque.

Le puissant château de Montenoison fut reconstruit en 1217 par Mahaut de Courtenay, épouse de Hervé IV de Donzy. Ses successeurs l'entretinrent fort mal et il finit par tomber tout-à-fait en ruine au XVIII^{ème} siècle. (...)

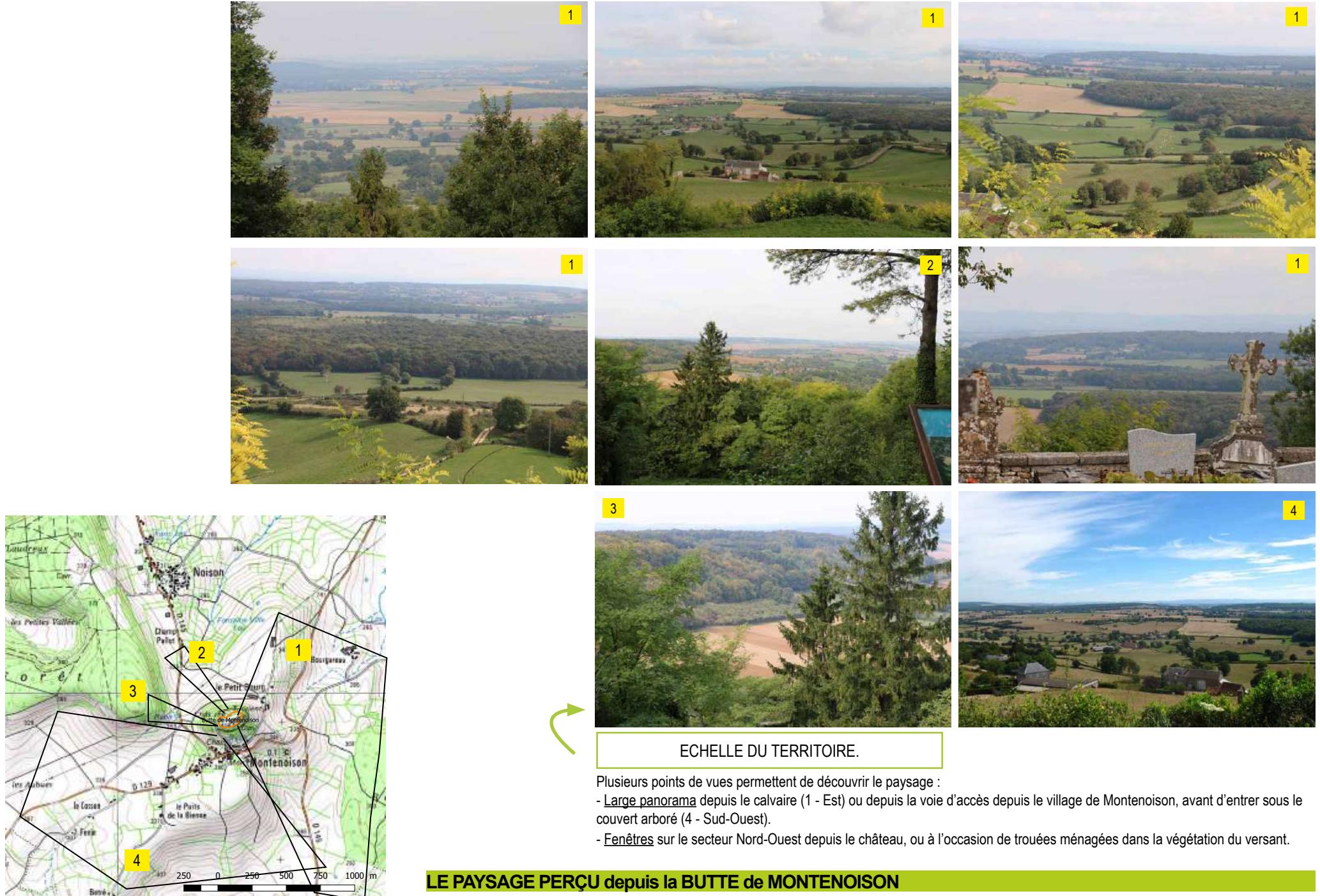
En 1827, on en remarquait encore des souterrains dont les voûtes donnaient une grande idée de la richesse de ses anciens maîtres.

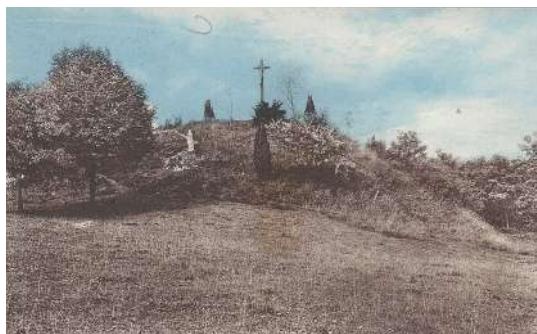
L'un de ces souterrains fut mis à jour une seconde fois en avril 1895.»

ECHELLE DU TERRITOIRE.



La butte de Montenoison est difficilement repérable. Le site classé est réduit à la table sommitale, limitant d'autant les actions possibles pour améliorer la lisibilité et la singularité de la Butte de Montenoison dans son contexte géographique et paysager.







ECHELLE DU LIEU.

L'esprit des lieux, et les qualités reconnues au paysage intérieur de la Butte de Montenoison



Par son périmètre de protection, le site classé se limite in fine à son paysage intérieur, à l'ambiance.

On peut toutefois considérer que ce périmètre met potentiellement en valeur le panorama, visible depuis le tertre de la Butte.

Des ouvertures de perspectives opérées dans la végétation du versant contribuent favorablement à la mise en valeur de ce site emblématique.

L'esprit des lieux peut se définir comme une persistance d'occupation, de fréquentation d'un lieu, au-delà d'une nécessité stratégique. Le caractère emblématique du lieu, en promontoire, la solennité du site, renforcés par les alignements de platanes, la Chapelle et son cimetière, les ruines du château en font un lieu particulier à être, à bien être. Un lieu chargé d'aménités. La fréquentation du site est très variable, selon les attentes de chacun, un millier de sportif et promeneurs lors de la randonnée Nevers-Montenoison qui se déroule au printemps, en famille, seul ou entre amis.



Conclusions



The perimeter of the site classified currently defined on the top of the Montenoison hill is undoubtedly too reduced to consider the interest of the place, and its typology. The hill, integrating plateau, slope and village is legitimately the minimal entity giving meaning to the place, and an opportunity to ensure a mastery / landscape management of the ensemble in the goal of conserving the emblematic qualities of the place.

However, classification is not the only tool allowing to reach or converge actions favorable for landscapes. And the procedure of site classification is a long, mobilizing process. It is necessary to carry out the procedure with tangible arguments.



The approach of the classification criteria would merit to stop on the dimension of beauty but also to investigate on the historical notions.

The historical dimension of the place goes well beyond the perimeter of the hill and its village. It explores even a non-geographical scale, but territorial, in which it addresses a network of witness hills but also existing links (ancient roads, fair routes, ...), to covisibilities and to successions of temporal markers and events of history.



Will classification then be the ad hoc protection measure? Perhaps, but other measures can also be more opportune (New Patrimony Code).

In the first instance, it would be appropriate to advance the level of recognition of patrimonial and landscape of these witness hills, and to emerge in the public spirit the need to act and to observe the manifestation of voluntary and conniving actions on these landscapes to reinforce these efforts by a protection or valorization approach.

Cf. chapter 2
Plan de gestion du patrimoine arboré

Cf. chapter 3
Programme d'aménagement du site

2. BUTTE de MONTENOISON

PLAN de GESTION du PATRIMOINE ARBORE



21. CONNAÎTRE : DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSÉ
22. RECONNAÎTRE : VALEUR D'AMÉNITÉS
23. LA NOTION de RISQUE
24. PLAN de GESTION



PARTICULARITÉS

Le patrimoine arboré du site est constitué :

- d'une entité «Allée d'arbres» constituée de sujets relativement homogènes, qui ont fait l'objet d'une gestion similaire,
- d'une entité «Alignement» de 10 Tilleuls, qui ont subi un émondage sévère,
- et d'arbres isolés ou en petit ensemble. Certains sont répertoriés comme remarquables. Tilleul à petites feuilles, Pin noir, Châtaignier, Marronnier, Erable, ...



CARACTÉRISTIQUE DE L'OUTIL DE RELEVÉ ET MESURES

TRIMBLE GEO 7X HSTAR10 + Antenne externe ZEPHYR2 avec canne 2.00.

Récepteur GNSS bifréquence différentiel 220 canaux permettant de travailler avec les constellations GPS + Glonass + BEIDOU + GALILEO + QZSS.

Assurant une précision décimétrique (X,Y ,Z) des relevés avec la technologie en post-traitement par l'accès aux bases RGP BLG2 et une action différentielle avec correction en temps réel avec SBAS (satellite géostationnaire) pour une précision submétrique .

La technologie Floodlight embarquée (réduction d'ombre satellite) permet la collecte de données en milieu couvert ou forestier.

La méthode retenue pour le diagnostic du patrimoine arboré du site classé de la Butte de Montenoison.

1. Relevé de la végétation / PLAN DE LOCALISATION

Chaque sujet a fait l'objet d'un relevé à l'aide d'un Trimble GEO 7X HSTAR10. Les données de localisations collectées ont fait l'objet d'un post-traitement.

2. RELEVÉ DENDROMÉTRIQUE : analyse des dimensions de l'arbre et mise en exergue les données signifiantes.

3. DIAGNOSTIC PHYSIOLOGIQUE : établissement de l'âge ontologique (stade de développement) de chaque sujet, évaluation de la vitalité, et conclusions sur la potentialité de croissance / réactivité.

Note de santé physiologique.

4. DIAGNOSTIC STRUCTURAL : il vise à évaluer l'état mécanique de chaque sujet en identifiant les causes de fragilisation ou vulnérabilité (racine, collet, tronc, charpentières et branches). Les dommages partiels sont relevés.

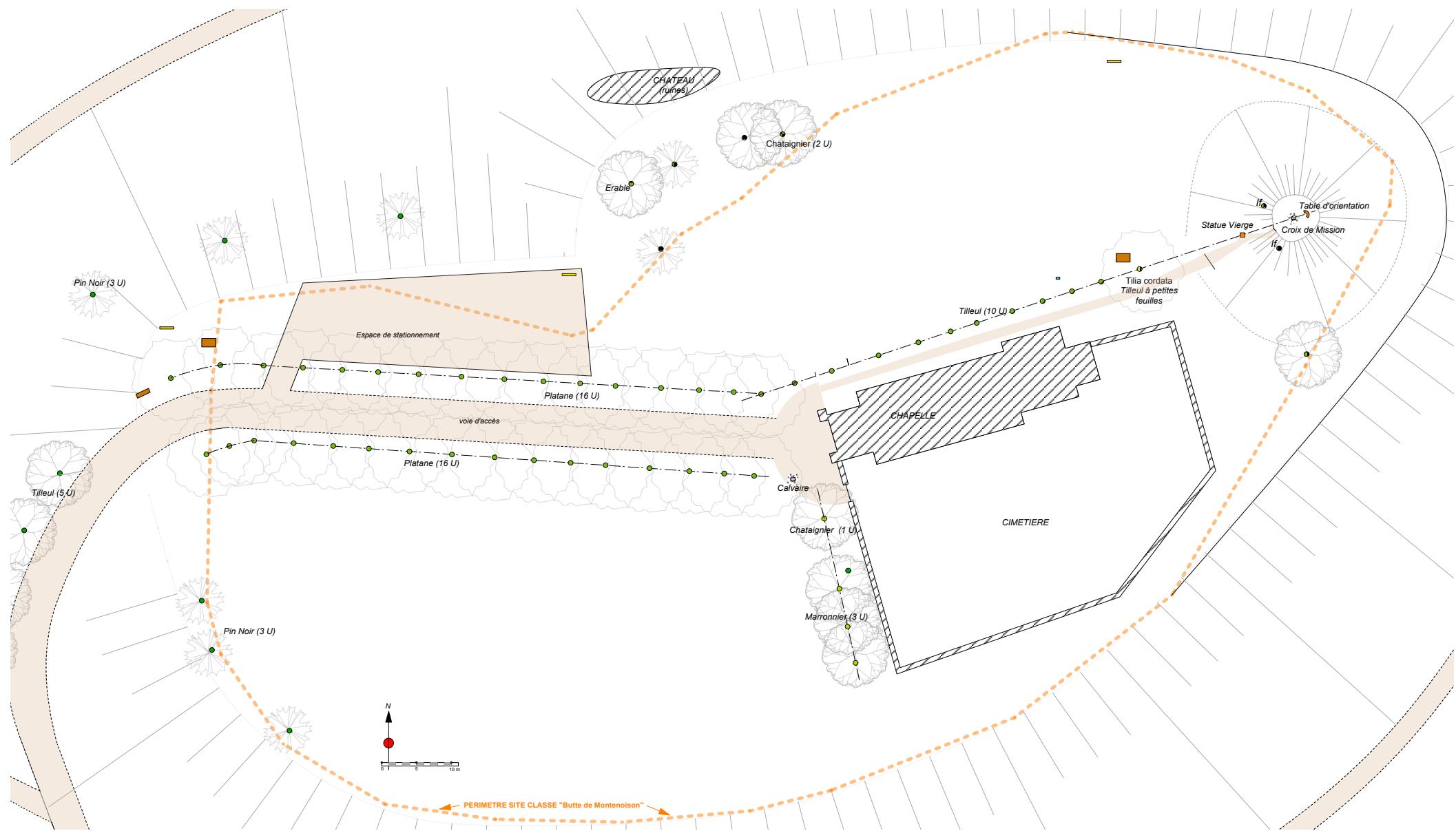
Synthèse

MÉTHODE

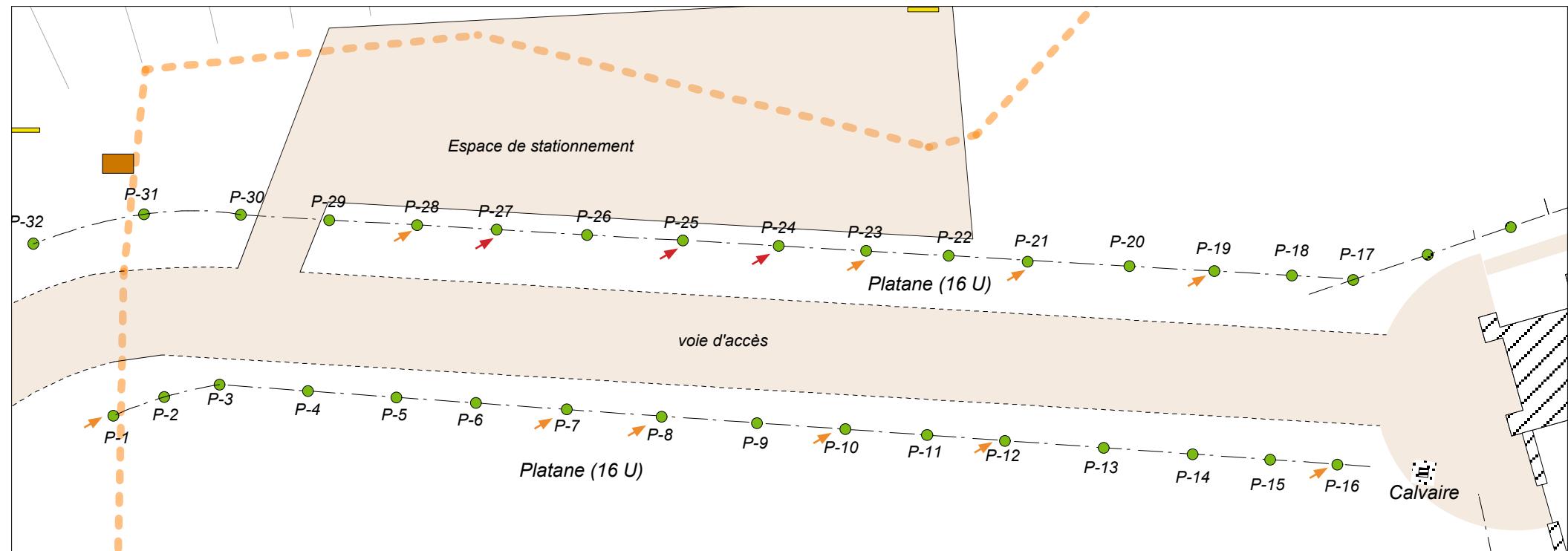


21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

PLAN de LOCALISATION



ALLÉE DE PLATANES (32)





21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

DENDROMETRIE

Allée de Platanes

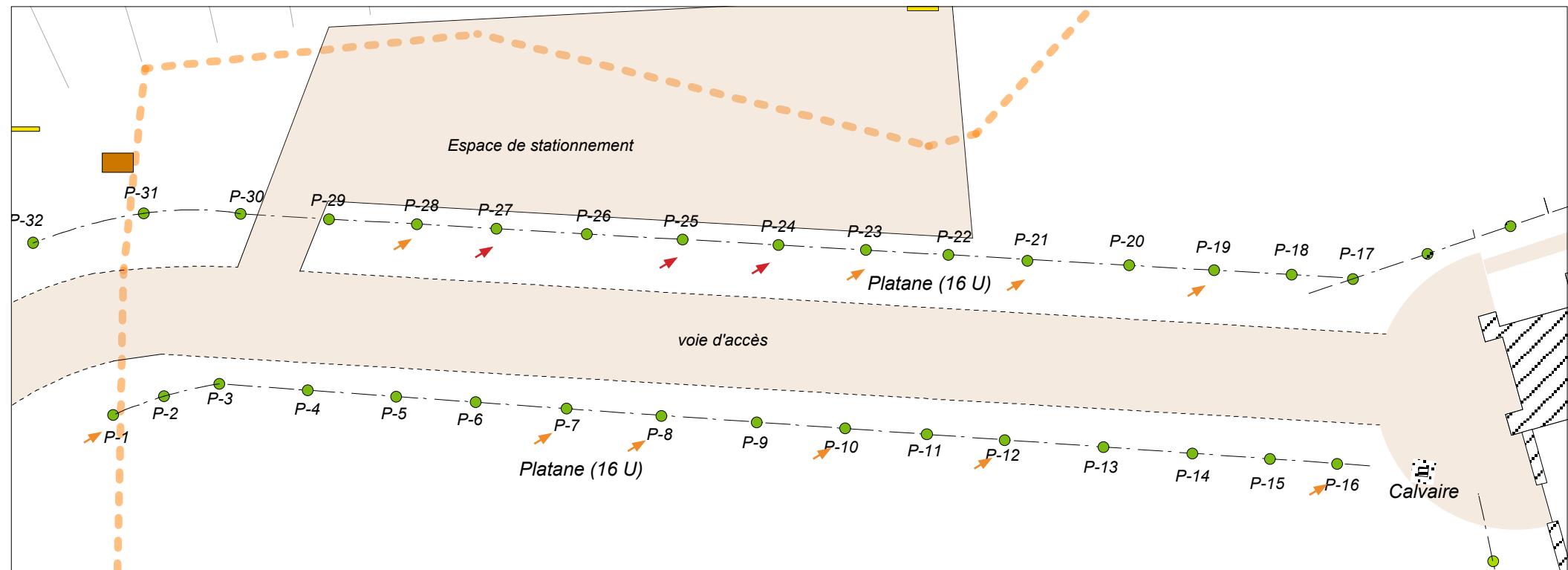
Identifiant	Essence	Ø (cm) Nord	Ø (cm) Est	R : rayon (cm)	H : hauteur (m)	H/D (%)	H première insertion	Déport couronne (m)
P-01	Platane	52	48	25	21	42%	4,60	7,50
P-02	Platane	49	50	25	21	42%	2,50 / 4,60	8,50
P-03	Platane	46	47	23	20,5	44%	4,40	6,50
P-04	Platane	47	49	24	19,5	41%	3,80 / 4,20	8,00
P-05	Platane	45	46	23	21	46%	4,50	8,00
P-06	Platane	39	39	20	18	46%	4,20	7,50
P-07	Platane	41	47	22	19	43%	3,50 / 4,60	6,00
P-08	Platane	51	47	25	19	39%	4,20	7,00
P-09	Platane	49	50	25	20	40%	4,20	7,50
P-10	Platane	41	45	22	20	47%	4,10	8,00
P-11	Platane	39	41	20	17,5	44%	3 / 3,90	6,50
P-12	Platane	39	43	21	19	46%	4,20	5,50
P-13	Platane	42	45	22	19	44%	4,40	6,00
P-14	Platane	44	47	23	20	44%	1,80 / 4	7,50
P-15	Platane	41	43	21	20	48%	4,30	6,00
P-16	Platane	55	64	30	20	34%	4,20	8,00
P-17	Platane	50	52	26	21	41%	4,40	8,00
P-18	Platane	51	51	26	20	39%	4,40	8,50
P-19	Platane	48	53	25	20	40%	4,40	9,00
P-20	Platane	49	49	25	23	47%	4,70	6,00
P-21	Platane	43	47	23	22	49%	4,60	7,00
P-22	Platane	48	51	25	21	42%	4,50	9,00
P-23	Platane	56	52	27	22	41%	5,00	8,50
P-24	Platane	51	62	28	22	39%	4,90	10
P-25	Platane	48	67	29	22	38%	4,10	10,50
P-26	Platane	58	58	29	21	36%	4,00	10,00
P-27	Platane	53	65	30	20	34%	3,50	11,50
P-28	Platane	52	61	28	22	39%	4,40	8,00
P-29	Platane	48	48	24	20	42%	3,20	11,00
P-30	Platane	49	51	25	20	40%	4,10	11,50
P-31	Platane	53	55	27	21	39%	4,20	10,00
P-32	Platane	42	44	22	19,5	45%	3,60 / 4,00	8,50

NORD



ALLÉE DE PLATANES (32)

NOTE DE SANTÉ PHYSIOLOGIQUE : 2





21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

DIAGNOSTIC PHYSIOLOGIQUE

CONSTATS COMMUNS aux SUJETS

Pour l'ensemble, les 32 sujets exposent un stade de développement «ADULTE AVANCÉ». Sans présenter de signes de dépérissement significatifs, les arbres témoignent d'une stabilisation de leur structure (modèle), avec une expansion désormais très réduite dans l'exploitation de l'espace capturé. La croissance des pousses annuelles est de «moyenne à faible».

Mortalité des rameaux de faible dimensions (< 2.5 cm) est détecté tout d'abord par le bois mort au pied des arbres, ne permettant pas d'identifier de façon certaine leur origine (sujet), et par des branches en suspension dans le houppier.

Les 2 campagnes d'observation (10 octobre 2016 et 29 juillet 2017) pour ce diagnostic n'ont pas permis de mettre en évidence de pathologie particulière pourtant fréquente chez le Platane : chancre coloré, phellin tacheté, pour les plus graves, l'anthracnose, le tigre, pouvant contribuer à l'affaiblissement.

De nombreux sujets exposent des caries, internes, le plus souvent en position haute, ou avec perte d'aubier sur axes 1 et 2.

Peu de réiterations observables, en partie basse ou haute. Opportunément quelques pousses adventives peuvent se présenter à proximité d'une carie.

La vigueur est caractérisée comme «moyenne» pour la majeure partie de l'alignement.



[29]

Note de santé physiologique : 2

Pour l'ensemble de l'allée : arbres présentant une santé physiologique moyenne.

PS : Sans historique de diagnostic, il est impossible de préciser le caractère «d'évolution».

Note de santé physiologique	
3	"Arbre sain présentant une bonne santé générale"
2	Arbre présentant une santé physiologique moyenne ou une évolution défavorable de son état sanitaire
1	Arbre présentant une mauvaise santé physiologique ou connaissant une évolution défavorable
0	"Arbre de trop faible métabolisme, déperissant, moribond ou mort"



21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

DIAGNOSTIC MÉCANIQUE

OBSERVATIONS COMMUNES ou ITERATIVES

Les arbres sont conduits sous une forme pseudo-libre.

La forme résulte d'une conduite inappropriée antérieure, étêtage ou émondage, avec reconstitution progressive d'un houppier à partir de branches multiples à proximité des plaies de coupe. Connivent avec l'ombrage induit par la typologie d'alignement, les arbres exposent alors une silhouette de type «queue de lion», caractérisée par l'absence de branches à l'intérieur du houppier et en partie basse.

A noter également que le rapport [houppier / hauteur totale] est pour l'ensemble des sujets, > à 75 %, l'axe primaire représentant seulement le quart de la structure. Les incidences directes : davantage de «prise au vent», effet de levier des longues branches et tension plus forte exercée au point d'insertion.

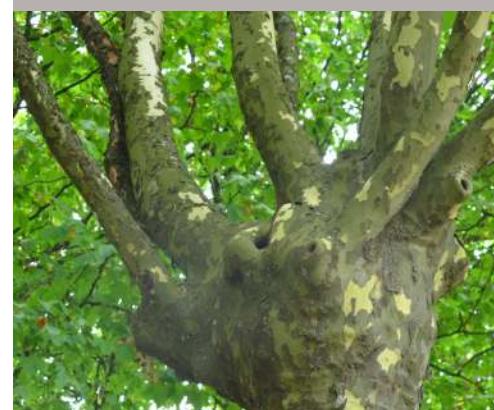
La silhouette générale et surtout le volume d'ensemble de l'allée d'arbres n'en pâtissent pas directement. Mais l'architecture des arbres présente de sérieux défauts incidents : codominance de charpentières, rupture du défilément, angles fermés et écorces incluses, caries, faiblesse d'insertion des charpentières... autant de signaux d'alerte attestant d'une fragilité structurale.

La suppression de branches et charpentières de fort diamètre a créé de larges blessures sur le tronc, latéralement mais plus fréquemment horizontalement, à l'origine de caries. Dans certains cas, on suspecte une coalescence des caries, au niveau de l'insertion des charpentières et branches maîtresses.

Des signes de croissance réactive confortent les précédentes observations : nervures saillantes le long des troncs dont l'origine peut être une fissure, une rupture, ou une carie interne.



La forme et le type de ramifications influencent les mouvements de l'arbre, la répartition des charges dans le houppier et in fine, sa stabilité.



On constate un équilibre général de l'allée de Platanes ; quelques sujets sont dominés, mais ils exposent cependant des dimensions en harmonie avec le groupe.





P-01



P-02





IDENTIFIANT	Ratio Houppier / Hauteur	RACINES	COLLET	TRONC	CARIE / CAVITÉ	CHARPENTIÈRES	OBSERVATIONS
P-01	78%	Implantation déséquilibrée / talus. Racines visibles au nord (pré)	Collet : bois de réaction et croissance compensatrice. Axe primaire		Suspicion partie supérieure	3	"PLAIE D'ARRACHEMENT / BRANCHE CHANCRE. BRANCHE MORTE"
P-02	83%	Implantation déséquilibrée / talus. Blessures mécaniques	Blessures mécaniques. Fente	Trous de pic. Inclinaison.	Indices	2	RAMEAUX MORTS OU AFFAIBLIS < 5%
P-03	79%	Blessures mécaniques.	Nécrose au collet	Inclinaison.	Cavité visible		
P-04	79%		Nécrose, bourrelet cicatriciel	Trous de pic.	Cavité visible		RAMEAUX MORTS OU AFFAIBLIS < 5%
P-05	79%		Nécrose au collet	Exfoliation importante face exposée au soleil / Zones nécrosées ou déformées.		ECORCE INCLUSE	CÎME DÉSÉQUILIBRÉE.
P-06	77%	Blessures mécaniques.		Inclinaison du tronc / fentes / chancre			BOIS MORT < 5%
P-07	79%						FLÉTRISSEMENT PRÉCOCE DU FEUILLAGE. RAMEAUX ET BRANCHES MORTS.
P-08	78%						
P-09	79%						
P-10	80%	Apparent. Blessure	Insectes. Nécrose	Trou de pic. Présomption chancre	Cavité	ECORCE INCLUSE.	RAMEAUX MORTS. < 5%.
P-11	80%	Apparent pour partie (talus). Blessure entretien	Fissure			ECORCE INCLUSE.	BRANCHES MORTES. > 10%. NET-TOYAGE.
P-12	78%	RACINE LATÉRALE VISIBLE, PIÉTINEMENT.		Trou de pic.			"CODOMINANCE. FROTTEMENT D'AXES. 2 BRANCHES MORTES. BOIS MORT > 10%"
P-13	77%	Racines apparentes, plaies.	Excroissances. Insectes.				DÉPORT D'UNE CHARPENTIÈRE IMPORTANTE. BOIS MORT < 10%
P-14	85%	Apparent. Excroissances. Plaies d'entretien (talus).			cavité dès le point insertion charpentières.	2 NIVEAUX D'IMPLANTATION.	"BOIS MORT < 5% CHANCRE. ECORCE INCLUSE CHARPENTIÈRE"



21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

DIAGNOSTIC MÉCANIQUE

ID	Ratio Houppier / Hauteur	RACINES	COLLET	TRONC	CARIE / CAVITÉ	NB DE CHARPENTIÈRES	OBSERVATIONS
P-15	79%	Apparent. Plaie d'entretien (talus).		Axe déporté sur l'intérieur de l'alignement. Défilement correct. Arbre dominant.	Carie à l'aisselle d'une charpentièr	Écorce incluse et frottement	Plaise de taille non cicatrisées avec décollement du cambium. Bois mort dans houppier.
P-16	79%	Enracinement superficiel	Blessures : Collet et contreforts		Caries.		Houppier équilibré
P-17	79%	Implantation en léger décalage. Dépôt de terre.	Réitérations à la base du collet. Plaies d'entretien. Nécrose.			Écorce incluse entre charpentièr puis entre branche et charpentièr	Défilement correct. Réitérations plus denses dans le houppier que les autres sujets. Insectes
P-18	78%		Blessure (frottement, passage de véhicules). Nécrose.				Insertion en gobelet au niveau des charpentièr. Codominance. Bois mort.
P-19	78%		Blessure au collet	Trou de pic. Écorce incluse au niveau du tronc avec faciès typique.	Cavité et lierre		Bourrelet cicatriciel incomplet. Pb d'implantation. Branches mortes. Défauts structurels majeurs
P-20	80%		Blessure ancienne cicatrisée	Cavité centrale : "arbre creux"	Plaies, caries. Écorce incluse. Lierre		Charpentièr exposant desfentes. Défaut de structure, d'insertion.
P-21	79%		Collet ne présentant pas évasement caractéristique attendu.	Déformation du tronc. Nervures.		"2 charpentièr Frottement"	Réitération au niveau coupe. Bois mort (cime)
P-22	79%	Situé à l'entrée du parc de stationnement. Blessure passage véhicules.	Incliné	Cavité ouverte.	CAVITÉS	Ecorce incluse. Insertion charpentièr.	Pb d'insertion. Mauvais défilement.
P-23	77%		Blessure importante au collet. Cisaillement.	Fentes et plaies ouvertes. Suintement. Trou de pic (2)	2 caries avec bourrelet cicatriciel.	Mauvaise insertion charpentièr	

ID	Ratio Houppier / Hauteur	RACINES	COLLET	TRONC	CARIE / CAVITÉ	NB DE CHARPENTIÈRES	OBSERVATIONS
P-24	78%	Système racinaire visible, piétiné, circulé. Blessures. Racine encerclante.		Longue cavité longitudinale et complète. Cavité ouverte. Perte d'aubier. Faciès en "pilier"		Ecorce incluse. Chancré.	Trou de pic. Problème d'insertion des branches / charpentières. Faiblesse structurale.
P-25	81%	Racines apparentes, endommagées côté stationnement.	INSECTES.	Cavité dissymétrique, longitudinale depuis le collet jusqu'à l'insertion des charpentières.		Pb insertion.	Chancres. Bois morts. Nbses branches mortes au pied de l'arbre.
P-26	81%	Enracinement superficielle avec traces de frottement	Contreforts bien développés.	Cavité longitudinale, à partir de 1,50 depuis le collet jusqu'à l'insertion charpentières.	CAVITÉS.	Pb insertion charpentière. Jonction d'écorce.	"Branches mortes : 10% 1 trou de pic"
P-27	83%		Contrefort avec blessure.	Cavité ouverte depuis le collet jusqu'à l'insertion des charpentières. Traces de feu.		Écorce incluse	Bois mort au pied de l'arbre. Cavités. Branche morte en suspension dans le houppier.
P-28	80%	Léger talus.	Blessure au niveau du collet. Contrefort très marqué		Cavités : branches fort diamètre élaguées	Écorce incluse entre charpentière / branche	"Bois mort au pied de l'arbre. Section > 5 cm Branche en suspension, diamètre 10 cm. "
P-29	84%	Implantation : "sortie de stationnement".	Plaie et fente au niveau du collet.	Arbre déhanché, sinueux.			Bois morts en suspension dans le houppier.
P-30	80%	Implantation : "sortie de stationnement". Racines visibles.		Tronc sinueux.	Cavités. Réitérations au niveaux des plaies de taille.	Départ charpentière désaxé. Plaie de taille / élagage.	Bois morts > 10%
P-31	80%	Surplomb. Environnement herbe.	Fente au niveau des contreforts.	Gîte en direction de la voie. Trou de pic. Présomption cavité centrale.	Réitération au niveau de la première charpentière.	Ecorce incluse.	Bois morts > 10 %. Section de 4 à 6 cm.
P-32	81%			Tronc sinueux. Ecorce scarifiée.		Écorce incluse	Bois morts houppier.



21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

DIAGNOSTIC MÉCANIQUE

NORD



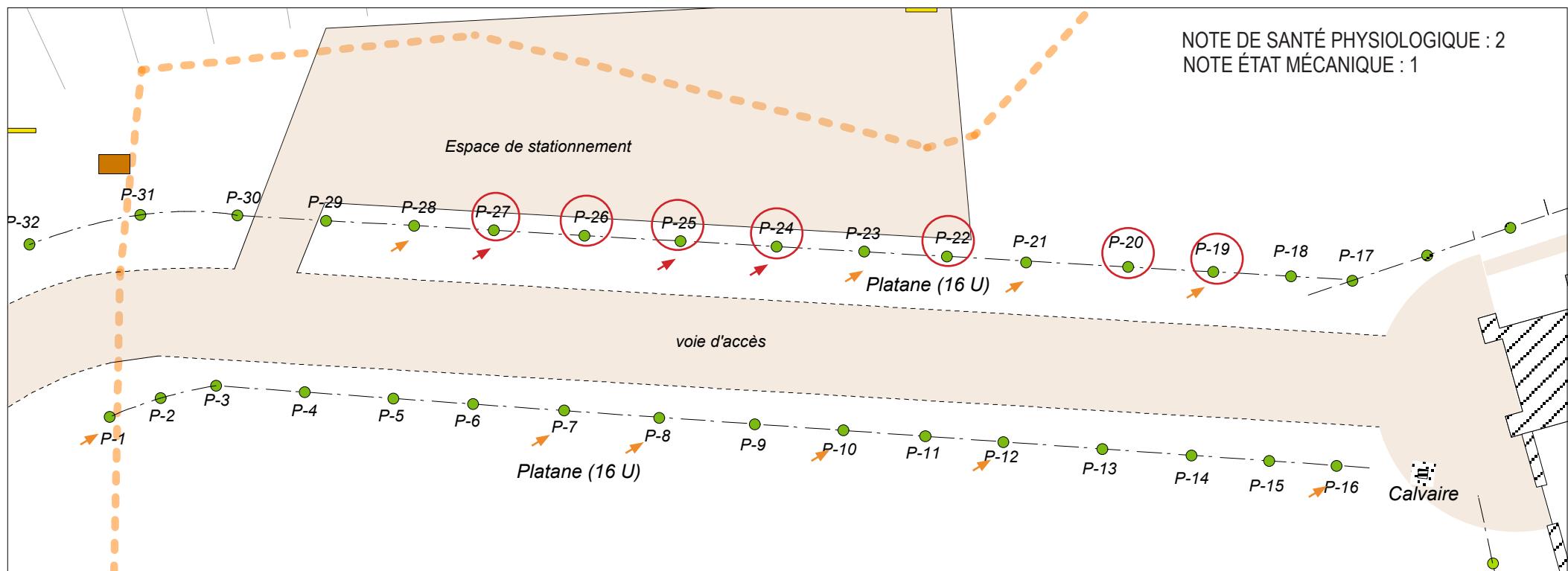
ALLÉE DE PLATANES (32)

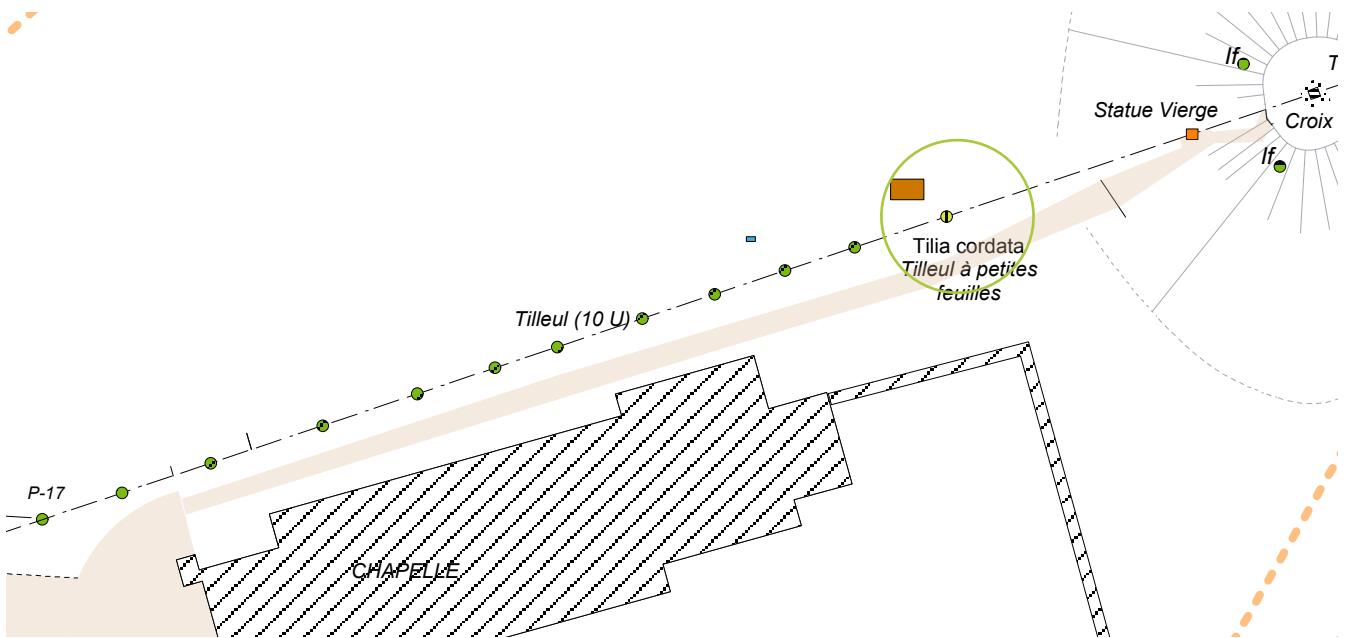
Note de l'état mécanique	
3	Défauts mécaniques absents, mineurs non rédhibitoires ou pouvant être limités par une intervention (taille adaptée, haubanage)
2	Présence de défauts importants à moyens, non réversibles mais permettant de conserver l'arbre avec ou sans intervention
1	Présence de défauts importants à sévères, irréversibles et défavorablement évolutifs
0	État mécanique insuffisant, risques de rupture ou de déracinement

Note de l'état mécanique :

Pour les Platanes identifiés d'un cercle rouge, l'état mécanique est fixé à 1. Pour les autres sujets, l'état mécanique est fixé à 2.

En l'absence d'historique de diagnostic, seule la présence de défauts sévères est prise en compte





Note de santé physiologique 2,5

3	"Arbre sain présentant une bonne santé générale"
2	Arbre présentant une santé physiologique moyenne ou une évolution défavorable de son état sanitaire
1	Arbre présentant une mauvaise santé physiologique ou connaissant une évolution défavorable
0	"Arbre de trop faible métabolisme, déperissant, moribond ou mort"

Note de l'état mécanique 2,5

3	Défauts mécaniques absents, mineurs non rédhibitoires ou pouvant être limités par une intervention (taille adaptée, haubanage)
2	Présence de défauts importants à moyens, non réversibles mais permettant de conserver l'arbre avec ou sans intervention
1	Présence de défauts importants à sévères, irréversibles et défavorablement évolutifs
0	État mécanique insuffisant, risques de rupture ou de déracinement



DIAGNOSTIC

21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

Tilia cordata, tilleul à petites feuilles

DENDROMETRIE

Identifiant	Essence	H : hauteur (m)	H première insertion (m)	Déport couronne (m)
c	Tilia cordata	18,5	4	10

ENVIRONNEMENT : FAVORABLE

Le Tilleul est implanté au pied du tertre du calvaire et de la table d'orientation. Une situation abritée des vents. Sol enherbé. Absence de contrainte aérienne (réseau, proximité bâti).

DIAGNOSTIC PHYSIOLOGIQUE ET MECANIQUE

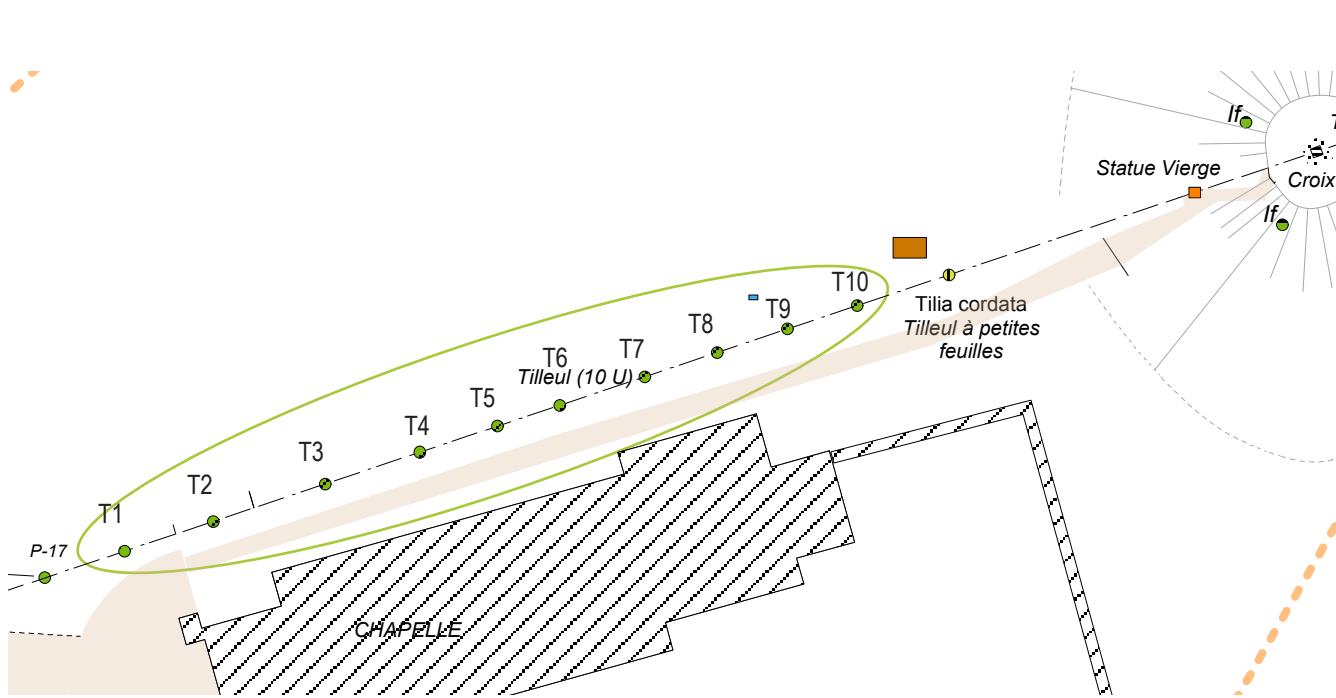
Le sujet expose un stade adulte avancé - sénescence sans pour autant montrer d'altération physiologique. La silhouette a atteint un niveau d'équilibre (développement maximal en hauteur et en volume) en optimisant la répartition de ses unités hiérarchisées encore très complètes. Défilement parfait depuis les charpentières ; Présence de bois mort, < 5%, et en majorité dans les axes terminaux (rameaux, branches).

Son état doit être placé sous observation, afin de détecter rapidement, une rupture de l'équilibre constaté : présence plus importante de bois mort et baisse significative du volume général, réitérations basses. En attendant, aucune intervention de taille ou élagage n'est à prévoir (hormis nettoyage des rameaux et branches mortes) pour ne pas rompre l'équilibre atteint.

Tout élagage inadapté pourrait avoir de facheuses conséquences.

Le Tilleul est conduit sous forme libre, avec peu de contraintes, hormis la végétation du tertre. Sa silhouette reste relativement équilibrée. L'arbre est qualifié de remarquable par son architecture, puis par sa situation. Son état phytosanitaire est particulièrement favorable.





Note de santé physiologique 2	
3	"Arbre sain présentant une bonne santé générale"
2	Arbre présentant une santé physiologique moyenne ou une évolution défavorable de son état sanitaire
1	Arbre présentant une mauvaise santé physiologique ou connaissant une évolution défavorable
0	"Arbre de trop faible métabolisme, déperissant, moribond ou mort"

Note de l'état mécanique 1	
3	Défauts mécaniques absents, mineurs non rédhibitoires ou pouvant être limités par une intervention (taille adaptée, haubanage)
2	Présence de défauts importants à moyens, non réversibles mais permettant de conserver l'arbre avec ou sans intervention
1	Présence de défauts importants à sévères, irréversibles et défavorablement évolutifs
0	État mécanique insuffisant, risques de rupture ou de déracinement



DIAGNOSTIC

21. CONNAÎTRE DIAGNOSTIC PHYTO-SANITAIRE du PATRIMOINE ARBORE du SITE CLASSE

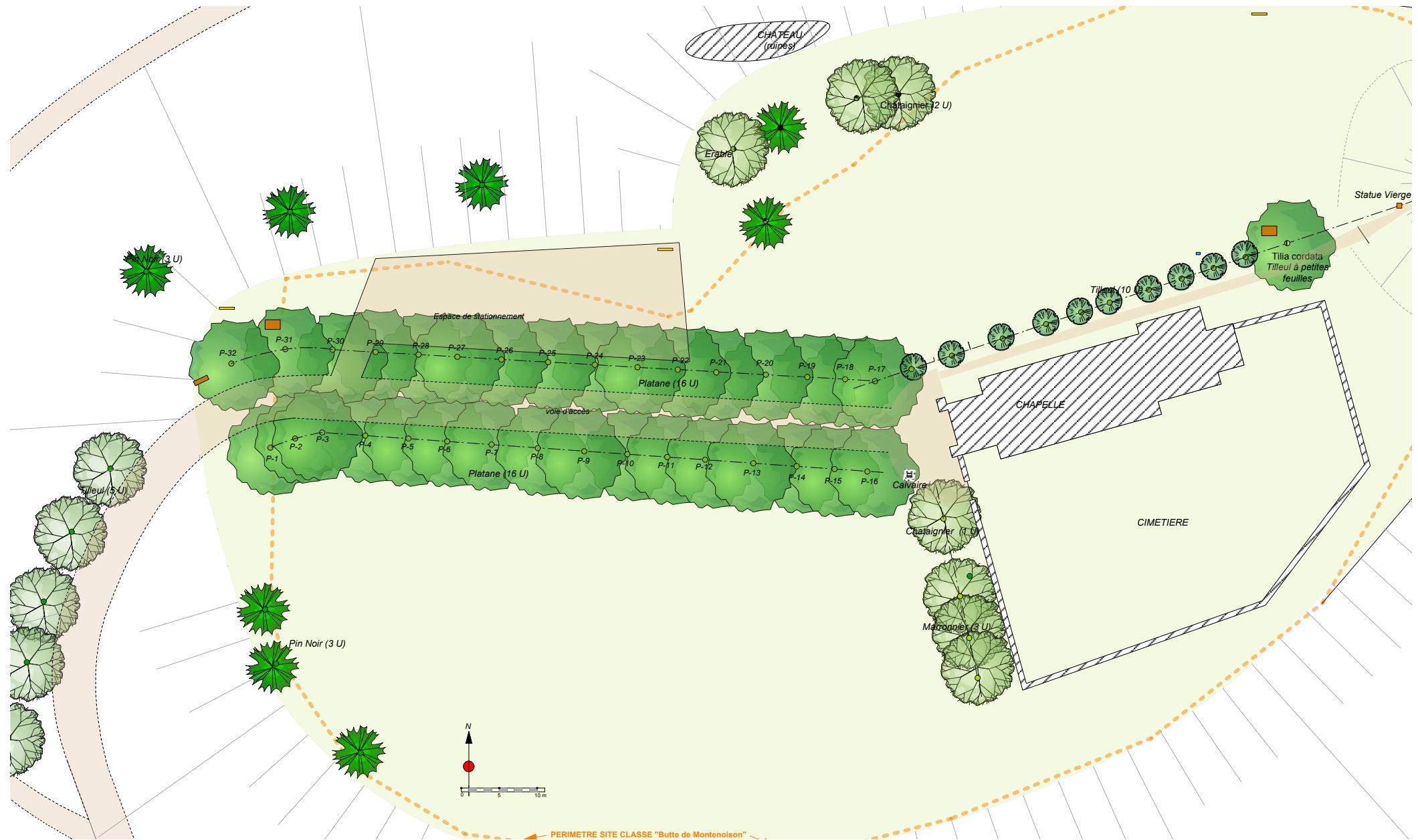
Alignement de tilleuls

Identifiant	Essence	Ø (cm) Nord	Ø (cm) Est	R : rayon (cm)	H : hauteur (m)	H/D (%)	H première insertion	Déport couronne (m)
T 1	Tilleul	37	42	20	4,7	12%	2,80	1,00
T 2	Tilleul	45	43	22	4,2	10%		
T 3	Tilleul	36	39	19	5,2	14%		
T 4	Tilleul	46	41	22	5,5	13%		
T 5	Tilleul	39	45	21	5,8	14%		
T 6	Tilleul	49	48	24	6,75	14%		
T 7	Tilleul	44	52	24	5,9	12%		
T 8	Tilleul	37	40	19	4,9	13%		
T 9	Tilleul	44	46	23	5,8	13%		
T 10	Tilleul	40	44	21	5	12%		

Les sujets exposent une silhouette mutilée par des émondages réguliers, rendant délicate leur catégorisation ontogénique. La plupart présente un départ d'axe 2 (charpentière) ancien sur lequel se développent des réitérations traumatiques vigoureuses. Présence de réitération à la base du tronc et sur le tronc pour les sujets 6,8,9,10.

La restauration d'une silhouette harmonieuse pour ces Tilleuls nécessiterait des élégages structuraux conduits sur plusieurs années, sans garantie de résultat. De plus, du point de vue paysager, il ne serait pas souhaitable de cacher la seule longueur de façade de la chapelle visible. L'autre façade exposé à l'Est est incluse dans l'enceinte du cimetière. L'allure disgracieuse héritée d'émondages réguliers n'apporte aucune aménité particulière.







22. RECONNAÎTRE : VALEUR D'AMÉNITÉS & VALEURS CONTRIBUTIVES



SITE CLASSÉ
- SERENITÉ ET SIMPLICITÉ DES LIEUX
PERSPECTIVES

SITE ET ENVIRONNEMENT

CONTRIBUTIONS FONCTIONNELLES ET ESTHÉTIQUES D'UN SUJET

VALEUR CONTRIBUTIVE des VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

EFFICACITÉ DE LA LOCALISATION

MISE EN RELATION : ARBRE - SITE



Valeurs d'aménités du patrimoine arboré (par ordre décroissant)

TILLEUL À PETITES FEUILLES ou tilia cordata

La valeur contributive affectée à ce sujet est excellente, car c'est un sujet unique, isolé, situé au pied du belvédère, à proximité du passage des visiteurs, et bénéficiant d'un espace satisfaisant pour le mettre en valeur, une silhouette parfaitement équilibrée (houppier) et une posture «vénérable».

L'arbre expose un stade de sénescence sans toutefois présenter de défauts rédhibitoires : architecture avec défilement parfait.

Ce point d'équilibre atteint est cependant temporaire. Une veille doit être réalisée pour ce sujet, afin de noter une baisse de vitalité, une augmentation de branches mortes...

Silhouette ++ Position ++ Symbole ++

ALLÉE DE PLATANES

La valeur contributive affectée à l'allée d'arbre est bonne, car elle apporte non seulement de la fraîcheur et un ombrage bienveillant aux visiteurs, mais elle met en scène l'entrée dans le site. Elle apporte de la solennité au lieu. La composition est graphique et pure, et bénéficie des effets de clair-obscur latéraux (Sud). Depuis l'esplanade, elle désigne la chapelle d'un trait efficace.

Cependant, la densité de plantation, l'implantation trop proche de la chapelle (concerne les platanes 15, 16, 17 et 18) limite les perspectives associant la chapelle et ses Platanes.

Silhouette 0 Position + Symbole ++ Fonction ++

Valeurs d'aménités positives :
Lorsque le sujet arboré apporte une valeur supplémentaire au lieu, à l'ambiance, à la composition paysagère en étant à ce titre indispensable ou nécessaire.

Absence d'aménité particulière :
Pas de manque. Le sujet ou le groupe n'est pas indispensable à la composition paysagère d'ensemble.

Valeurs d'aménités négatives : lorsque le sujet (ou le groupe) constitue un point noir, un désordre, une disharmonie dans le paysage ou lorsqu'il contribue à une forme de banalisation.



INTERFÉRENCES ENTRE LA CHAPELLE ET L'ALLÉE DE PLATANES





222. RECONNAÎTRE : VALEUR D'AMÉNITÉS & VALEURS CONTRIBUTIVES



Les sentinelles de la Butte de Montenoison.

Les bouquets de pins contribuent également à la valeur esthétique des lieux. Le pin noir, silhouette singulière, se détache par la forme et par les dimensions de la végétation bocagère et rurale des versants (frênes, noisetiers, sorbiers...).

Par leur implantation au bord de la table sommitale, ils constituent un signal fort, repérable, identifiable. Ils se dressent à l'instar de sentinelles. VOIR ET ÊTRE VU.

Silhouette + Position ++ Symbole +

A noter : la végétation en manteau des versants en estompe considérablement l'effet.



À proximité des ruines du château, une composition de type romantique agrémenté le lieu. Mais la valeur contributive reste relativement neutre.

Silhouette 0 Position 0 Composition +



[45]



Valeurs d'aménités négatives :

L'alignement de Tilleuls sur le flanc exposé au Nord de la Chapelle est en totale interférence avec le bâtiment, induisant une disharmonie flagrante.

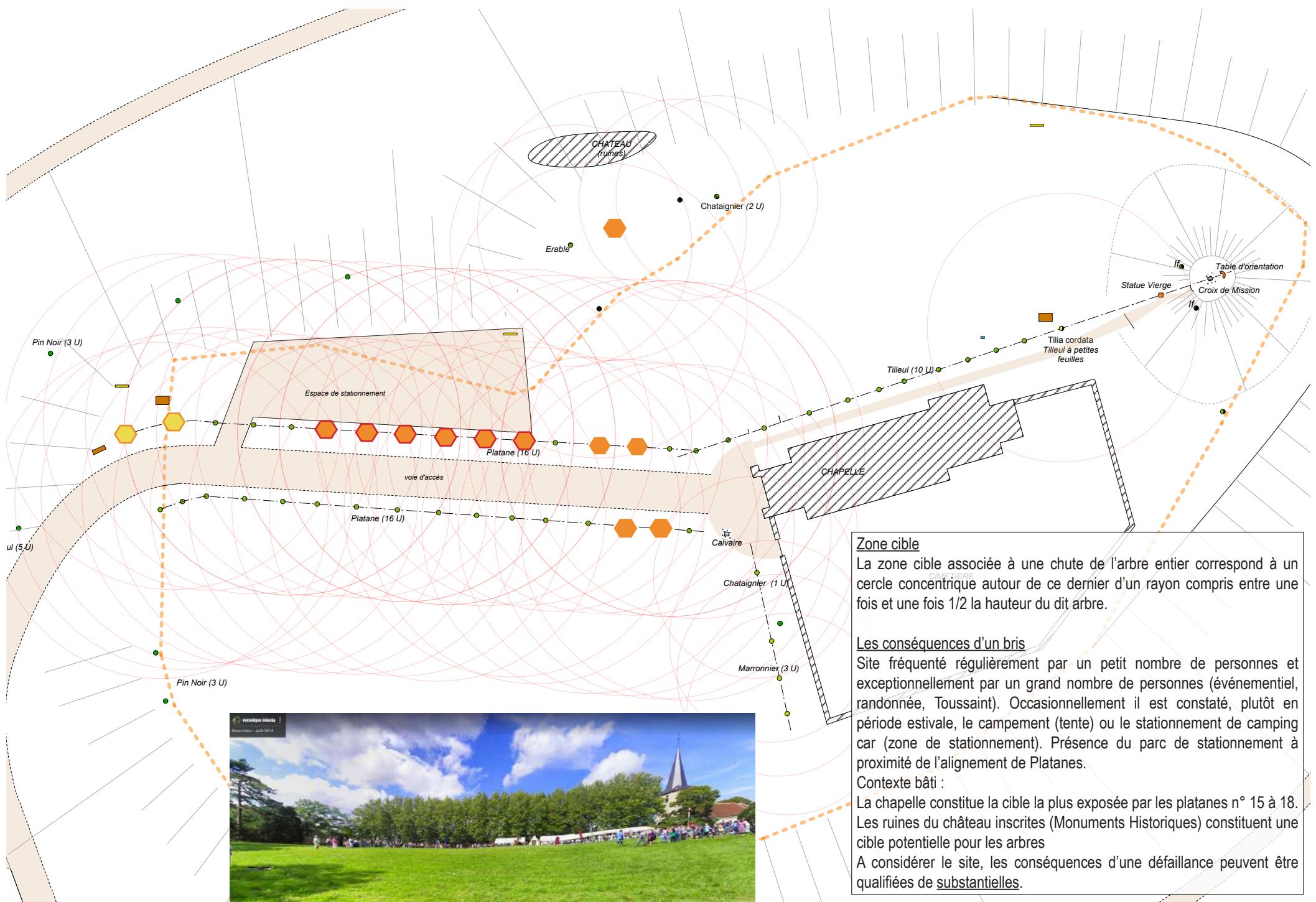
Une implantation trop proche de la chapelle : fermeture.

Des silhouettes mutilées, sans grâce.

Une séquence végétale de trop, sans fonction évidente, sauf à souligner la direction vers le belvédère. Mais dans son traitement actuel, l'alignement de Tilleul ne contribue pas à la valorisation de ce cheminement, au contraire.

Silhouette - - Position - - Composition -

Tant qu'il y aura des rues en herbe || 11/2017 || Butte de Montenoison





LE FACTEUR RISQUE

Cible : personnes, biens ou activités pouvant être respectivement blessées, endommagés ou perturbées par la rupture d'un arbre ou d'une de ses parties.

- Dommage aux personnes. Le site peut être caractérisé par une fréquentation moyenne régulière ou forte irrégulière. Les visiteurs sont des piétons et restent sur le site 1h00 en moyenne. En semaine par beau temps il n'est pas rare de voir des familles, couples, ou personnes seules profiter uniquement du lieu pour sa sérénité.

- Dommages aux biens : les véhicules sur la zone dédiée au stationnement, la chapelle, le château (monument historique).

Conflits environnementaux :

Les situations de conflits résultent d'un voisinage inadéquat, d'une situation inappropriée. Sur la butte de Montenoison, nous pouvons relever précisément une telle situation : celle de l'alignement de 10 Tilleuls à grandes feuilles à proximité de la chapelle (4 à 5 m selon les sujets). Les nuisances (ombrage excessif, humidité) ont déjà été constatées, à considérer l'émondage dont ont fait l'objet ces Tilleuls. Cette action a pour partie permis de résorber une partie de l'ombrage excessif. Toutefois, il en résulte une séquence désormais banale et desservant même la composition générale des lieux.

L'absence de données historiques de gestion ne nous permet pas d'aller plus avant. Il aurait en effet été instructif de connaître la date à laquelle les arbres ont été émondés pour la première fois, ainsi que l'envergure du houppier à ce moment-là.

L'alignement de Platanes aurait mérité de s'interrompre au niveau des sujets 14 et 18, (à une distance d'une vingtaine de mètres) afin de pouvoir découvrir la chapelle dans son ensemble. La distance idéale serait celle projetée de la plus grande hauteur, soit 25 m environ, pour le clocher.

Défaillances structurales des arbres

Elles sont définies par toute rupture de tronc, charpente, branche ou toute déstabilisation du système racinaire.

La majeure partie des défaillances résultent d'une combinaison de défauts structuraux ou de facteurs contributifs et des événements atmosphériques inhabituels ou extrêmes (précipitations, vents, ...).

Il n'est pas détecté de situation à risque élevé et immédiat. Toutefois, des situations préoccupantes sont relevées. La fragilité structurale des arbres P-22 à P-26 restent critique, d'autant qu'une zone cible est identifiée, allée et espace de stationnement, qui constitue le passage obligé de chaque visiteur.

Un aléa climatique particulier pourrait à tout moment occasionner des dommages sur des personnes ou des biens (véhicules).

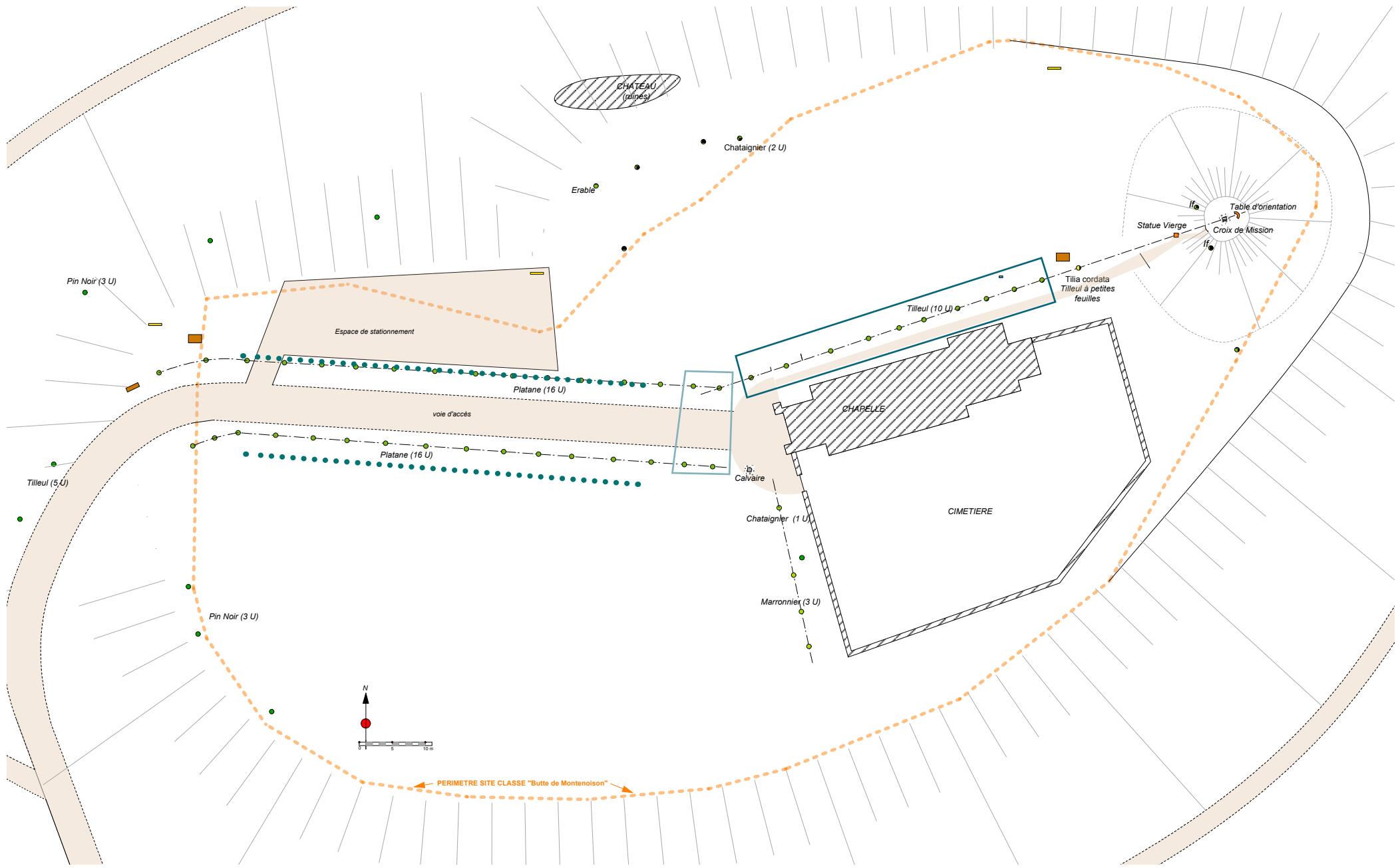
Coefficient de risque / dangerosité de la situation

Sur une échelle de 0 (pour l'absence de risque) à 12 (pour un risque qualifié de maximal), et tel que caractérisé dans la grille

- Coefficient de 8, supérieur à la moyenne et imposant une action.
- Coefficient de 7, supérieur à la moyenne et imposant une action.
Suivi
- Coefficient de 6, supérieur à la moyenne et imposant une action.
- Coefficient de 5.

EVALUATION DU RISQUE INDUIT

Coefficient affecté par paramètre	Paramètres		
	Sensibilité du site	Probabilité de rupture	Taille de la partie défectueuse
0	Fréquentation très faible et irrégulière. Pas de bâtiment	Risque nul. Pas de défaut mécanique	Très petite taille : brindilles, rameaux
1	Fréquentation faible et irrégulière. Pas de bâtiment	Risque faible. Défaut mécanique présent mais non significatif	Petite taille : branches inférieure à 10cm de diamètre
2	Fréquentation faible régulière ou moyenne irrégulière. Biens matériels à proximité	Risque moyen. Défaut mécanique présent. Un facteur déclenchant est nécessaire pour engendrer la rupture	Taille moyenne : une ou plusieurs charpentes de 3 ^{me} ordre
3	Fréquentation moyenne régulière ou forte irrégulière. Bâtiment à proximité	Risque fort. Défaut mécanique présent. Un facteur déclenchant est nécessaire pour engendrer la rupture	Taille importante : une ou plusieurs charpentes de 2 ^{me} ordre
4	Fréquentation forte et régulière. Bâtiment à proximité	Risque très fort. L'arbre ou une partie de l'arbre risque de se briser sous son propre poids	Taille très importante : arbre dans son ensemble





23. PLAN DE GESTION du PATRIMOINE ARBORE

Hormis les interventions relatives à la sécurité, qui sont de l'ordre de l'immédiat (mesure de prévention ou de signalisation, mesures conservatoires ou de réduction du risque) ou du court terme, la gestion du patrimoine arboré s'opère quant-à-elle sur un temps plus long, mieux, sur plusieurs séquences.

La gestion paysagère d'un patrimoine arboré s'inscrit donc sur la durée, et des termes éloignés. Cela ne dispense cependant pas de prendre des mesures et de faire des choix aux moments opportuns.

La gestion est de l'ordre de la prospective. Elle prend en compte les données actuelles pour projeter les actions à conduire afin de préserver le patrimoine existant et opérer son renouvellement en tenant compte des aménités, et en limitant les désordres paysagers. **Le temps est un facteur clef : il permet d'opérer progressivement certes, mais il impose d'agir.**

Ainsi, pour l'alignement de Platanes, l'absence de gestion et de choix aboutira de façon certaine à la coupe/abattage des sujets repérés comme fragiles, altérant la qualité de l'alignement et de la composition de la focale. L'allée sera ensuite progressivement désarticulée.

Une action brutale, visant à couper l'intégralité de l'Allée, serait également un choix inopportun, difficilement acceptable par les visiteurs, et difficilement argumentable pour les gestionnaires, car de nombreux sujets n'exposent pas de cas d'urgence.

La gestion paysagère distingue les actions qui sont de l'ordre de la réduction des dysfonctionnements (nuisances, risques) ou de la restauration des qualités paysagères, de celles qui consistent à prévoir le renouvellement / l'ajustement des compositions majeures sans rupture ou en limitant la rupture temporelle. Pour ce dernier cas, des modifications paysagères de forme, de fonction, peuvent être proposées, dans la mesure où le sens et la qualité intrinsèque du lieu sont maintenus.

La gestion paysagère repose donc sur le principe de préservation de l'esprit des lieux, la cohérence de la composition à considérer la configuration et l'occupation du site. L'ensemble doit ainsi être au service des émotions à susciter.

Aussi le gestionnaire peut-il s'affranchir de la règle de remplacement à l'identique, impossible à tenir, à considérer la nature vivante et évolutive du patrimoine végétal.

Lorsque les responsables d'une collectivité «héritent» d'un patrimoine arboré, ils héritent également des incidences d'une bonne ou mauvaise gestion antérieure, ou plus souvent, d'absence de gestion suivie d'opérations brutales de reprise d'élagage, d'émondage ...

Pour le patrimoine arboré, toute action ou non-action inadaptée porte à conséquence.

Ainsi, il est de la responsabilité du gestionnaire de programmer les travaux à conduire, et de les faire exécuter.

Il convient de distinguer :

L'entretien visant à opérer sur les arbres et le patrimoine, des actions nécessaire à leur sauvegarde : conduite de silhouette, élagage, haubanage, mesures prophylactiques, curatives, adaptation de l'environnement et amélioration des conditions abiotiques.

L'entretien doit être opéré par un personnel qualifié.

Le plan de gestion visant à établir un programme sur une durée de 10-15 ans, préconisant les actions à mettre en oeuvre afin de préserver, consolider, valoriser le patrimoine végétal.

La communication et l'accompagnement auprès de la population des mesures du plan de gestion sont à prévoir afin d'éviter des situations critiques, des incompréhensions pouvant générer de réels conflits.



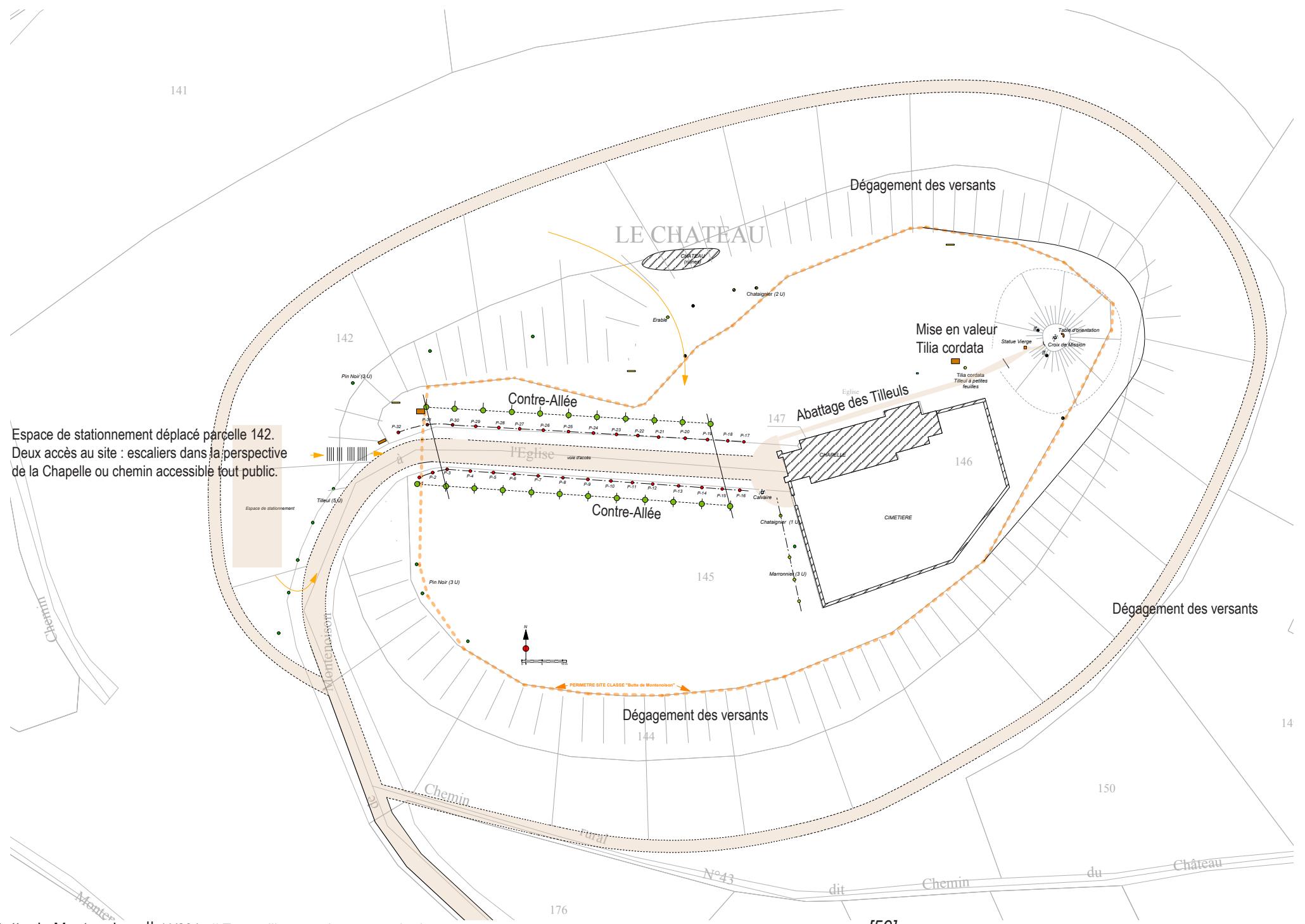
Protocole

Le plan de gestion DEFINIR

- Les postulats paysagers : ce qui ne peut être remis en question, ce qu'il est nécessaire de conserver / préserver / restaurer.
- La qualité intrinsèque du lieu : les émotions suscitées, les émotions à susciter. Esprit des lieux.
- Les variables paysagères : ce qui peut être remis en question sans pour autant altérer la composition du lieu, ou au contraire, pour en améliorer la qualité paysagère.
- Le cadre paysager de référence, ou état idéal du paysage.

PROPOSER

- un choix végétal pour le renouvellement
- un échelonnement des actions



LES POSTULATS PAYSAGERS :

ce qu'il est nécessaire de conserver / préserver / restaurer.

- Une allée d'arbres monumentale menant à la chapelle
- Les perspectives sur le Grand Paysage
- La table sommitale enherbée

ce qu'il est nécessaire de restaurer / fabriquer

- Une scénarisation des vues et panoramas.

ce qui ne peut être remis en question :

- l'entrée principale du site, face à la chapelle
- un stationnement réduit de proximité pour les PMR et quelques VL
- le patrimoine bâti : à conforter

LA QUALITÉ INTRINSÈQUE DU LIEU :

les émotions succitées, les émotions à succiter. Esprit des lieux.

- Sérenité
- Solennité
- Sobriété
- Elégance
- Confort et Bien-être

Sentiments secondaires :

Lieu intrigant, mystérieux...

LES VARIABLES PAYSAGÈRES :

ce qui peut être remis en question sans pour autant altérer la qualité du lieu,

- Le dimensionnement du parc de stationnement sommital
- L'emplacement du parc de stationnement pour VL

ou au contraire, pour en améliorer la qualité paysagère.

- Dimensions de l'Allée : largeur, proximité avec la chapelle
- Suppression de l'alignement de Tilleuls, et en règle générale, un alignement d'arbres sur la façade Nord de la chapelle
- Hors site classé, les versants boisés de la butte de Montenoison, et prioritairement les versants Nord, Est et Sud.

LE CADRE PAYSAGER DE RÉFÉRENCE, ou état idéal du paysage.

Si l'on avait dû concevoir en 2017 un aménagement paysager pour le site de Montenoison, sur un site vierge de toute plantation et tel qu'il se présentait au début du XX^e siècle, le principe de l'Allée d'arbres aurait certainement été retenu, mais avec une largeur plus importante afin de mieux mettre en valeur la chapelle. De même, les premiers arbres du côté de la chapelle en auraient été éloignés d'au moins 15 m.

A court terme, l'allée de Platanes fera l'objet d'abattage progressif de ses sujets les plus fragiles et les plus dangereux.

De façon concomitante, ou par anticipation, l'allée pourrait être contreplantée par deux alignements extérieurs, et qui constitueront à terme, la nouvelle allée. Les nouvelles ambiances de lumière générées (clair-obscur, puits de lumière, lumière azimutale) seront très favorables à l'ambiance des lieux.

Le Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) sera préservé et accompagné. Les mesures d'élagage devront être conduites avec prudence, le moment venu. Aucune intervention n'est à ce jour nécessaire. Arbre remarquable.

Les Pins seront également préservés dans la mesure du possible (selon maintien d'un état sanitaire satisfaisant)

Les versants de la butte mériteraient d'être dégagés de leur végétation (fourrés, bosquet), afin d'exposer en vue lointaine une physionomie singulière.

Un usage et une destination sont à projeter : prairie, pâturages, vergers, ... (cf. Plan de Paysage)

Le panorama restauré pourra être valorisé par des encadrements ponctuels ou des arbres-refuges. Mais l'impression générale serait celle d'une place forte, d'une puissance portée par le regard.

PROPOSER

- une palette végétale
- un échelonnement des actions

Les critères de choix d'une nouvelle essence pour la contre-allée (et future allée d'arbres).

Caractéristique de l'espèce :

- Rusticité
- Longévité (arbre patrimoine)
- Tolérance (maladie, sécheresse, maladies)
- Résistance aux stress (défaut d'eau, éléments minéraux, pH, conditions climatiques)
- Cohérence et concordance de dimensions
- Silhouette naturellement structurée, élancée pour faciliter la conduite et l'entretien arboricole.

Port du spécimen : arbre de première grandeur, élancé

Feuillage caduc

Racines : sans incidence

Monospécifique

Essence ornementale pour conforter la singularité de l'allée. Il convient de retenir une essence marquant un contraste assumé avec la végétation bocagère alentour.

1. *Liriodendron tulipifera*, ou
 2. *Liquidambar styraciflua*, ou
 3. *Ginkgo biloba*
- ...

Les actions à conduire :

Immédiat :

- Les actions d'élagage d'entretien (bois mort)
- Court terme (2-4 ans). A mettre sous surveillance.

- Les opérations d'abattage de sécurité (Platanes identifiés).
- Les opérations de coupe/ abattage de valorisation paysagère (Tilleuls)

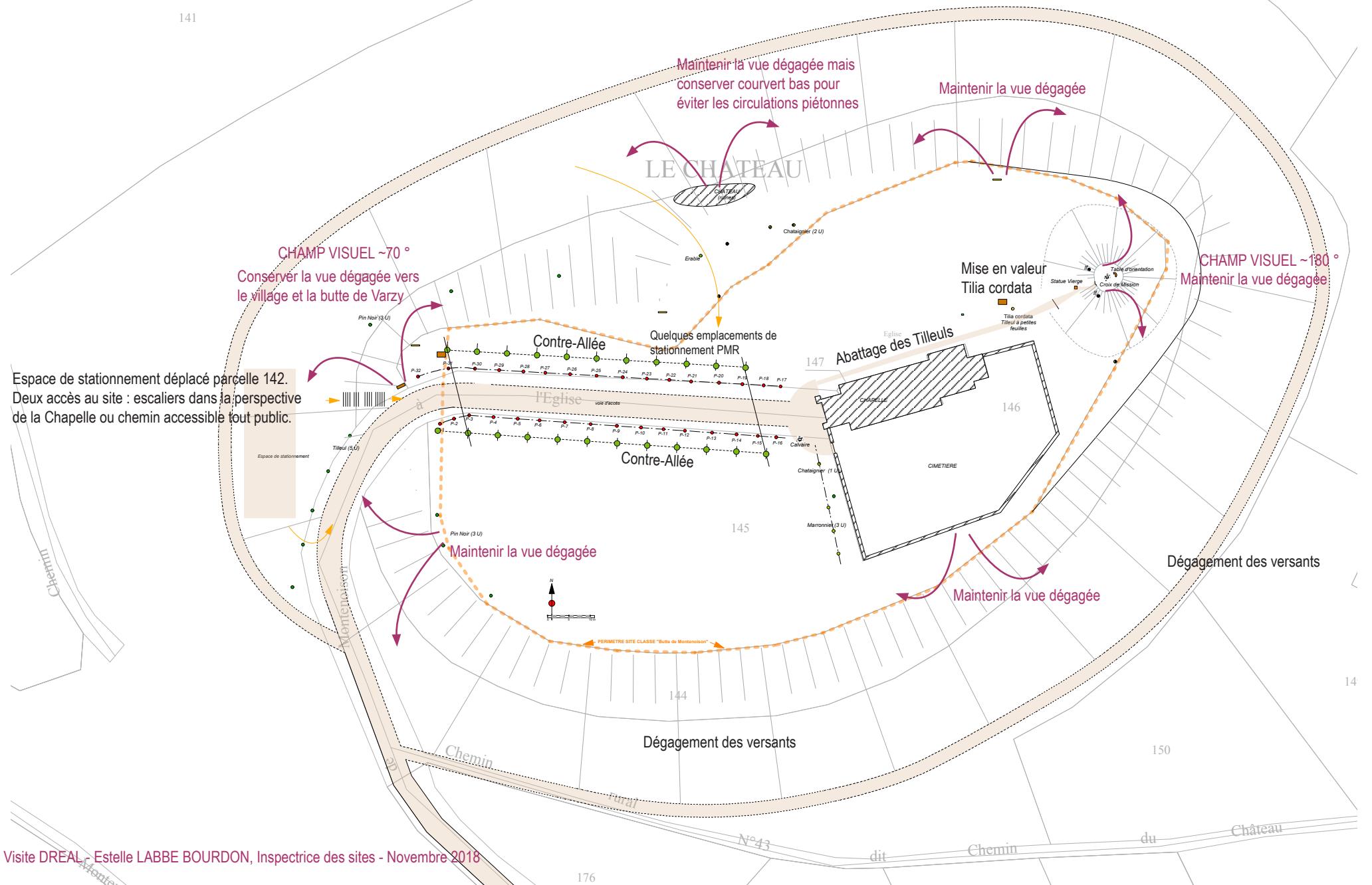
- Les replantations / «Fabrique de paysage» (Contre-allée)

Moyen terme - Long terme

- Les opérations d'abattage sanitaire progressives de l'allée historique de Platanes.

PLAN PAYSAGER de REFERENCE

141



Visite DREAL - Estelle LABBE BOURDON, Inspectrice des sites - Novembre 2018

Butte de Montenoison || 11/2017 || Tant qu'il y aura des rues en herbe

3. BUTTE de MONTENOISON

PROGRAMME de REAMENAGEMENT du SITE





Grand Paysage

exemple : plan de paysage

Objectif 1 :

Singularisation de la Butte de Montenoison

Recommandation 1 :

Dégagement des versants de la butte

Recommandation 2 :

Mise en exergue des points repères

Action 1.1 :

Projet agropastoral

Action 1.2 :

Opération Bocage - Paysage

Action 1.3 :

Opération vergers conservatoires

Action 2.1 :

Mise en lumière des monuments

Action 2.2 :

Mise en lumière de l'allée d'arbres

Action 2.3 :

Scénarisation /

Butte de Montenoison / les versants

Objectif 1 :

Être singulier

Objectif 2 :

Faire exception

Objectif 3 :

S'ajuster au tempérament des lieux

Concept Aventures-Jeux (©)

Action 1.2 :

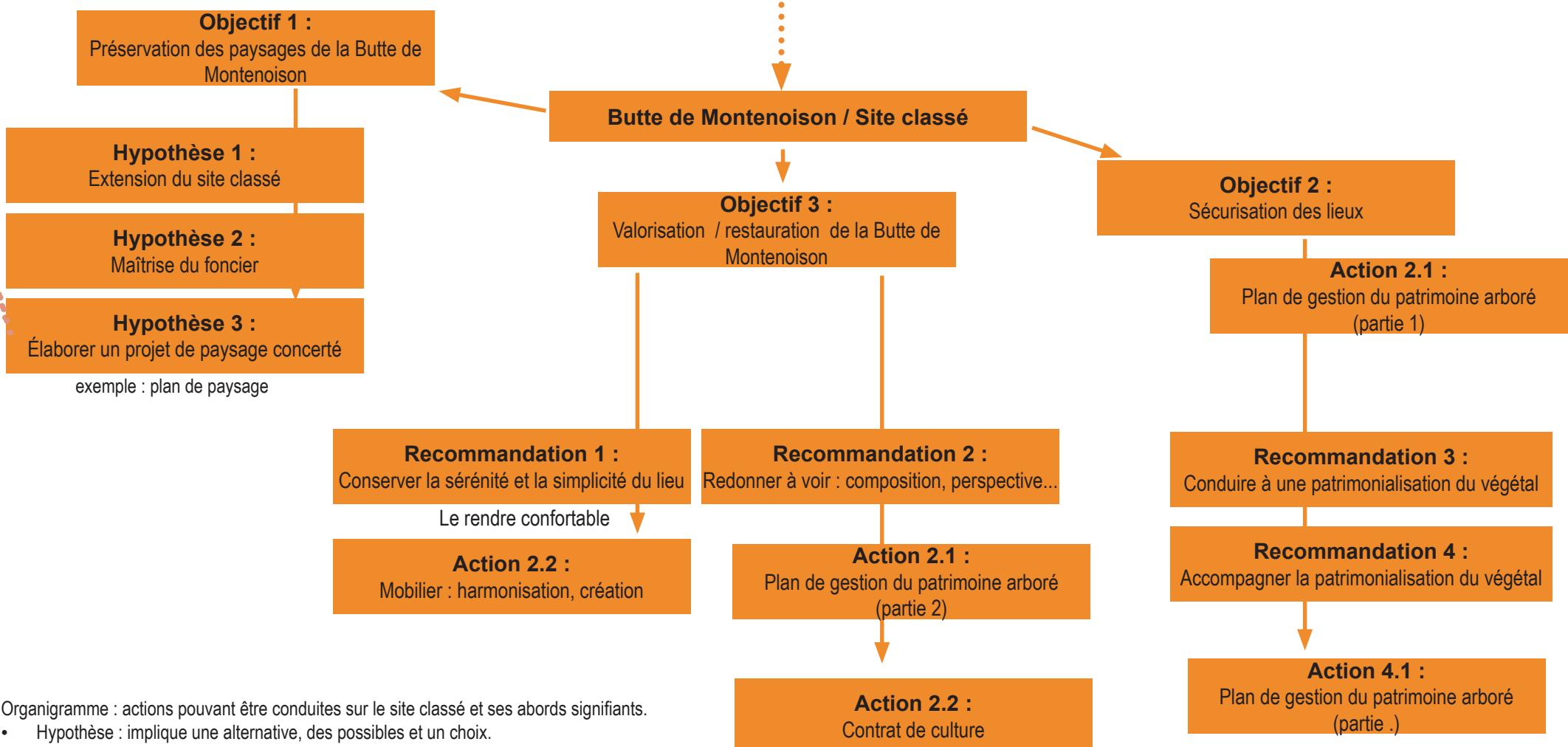
Donner à imaginer ce qui ne se voit pas

e-guide et supports de réalité augmentée

Action 1.1 :

Re-donner à voir ce qui ne se voit plus

PROGRAMME DE RÉAMENAGEMENT du SITE



Organigramme : actions pouvant être conduites sur le site classé et ses abords significants.

- Hypothèse : implique une alternative, des possibles et un choix.
- Recommandations : orientation à accompagner
- Objectif : but vers lequel devront converger certaines actions

L'extension du périmètre de classement n'est pas la seule alternative pour la valorisation du site. Elle constituerait plutôt une finalité ou un enjeu, pour lequel d'autres opérations pourraient être conduites.